

Inclusion des jeunes par la culture

Rapport du Conseil Economique et Social

Auto-Saisine n°3/2012

Conseil Economique et Social

Inclusion des jeunes par la culture

Auto-Saisine n°3/2012



“ *L'exploitation judicieuse et optimale de l'évolution en cours dans le processus de développement humain et durable, passe par la libération des énergies de notre jeunesse et sa qualification.* ”

Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Extrait du discours à l'occasion du 57^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple
19 Août 2010

- Conformément à la loi organique n° 60-09 relative à la création du Conseil Economique et Social et à son règlement intérieur ;
- Vu la décision de l'Assemblée Générale du 31 mars 2011 de s'autosaisir sur le thème de « l'inclusion des jeunes par la culture » ;
- Vu la décision du bureau du Conseil du 13 juin 2011 d'affecter le sujet de « l'inclusion des jeunes par la culture » à la Commission Permanente chargée des Affaires Culturelles et des Nouvelles Technologies ;
- Vu l'adoption du rapport sur l'inclusion des jeunes par la culture par l'Assemblée Générale du 23 février 2012, à l'unanimité.

**Le Conseil Economique et Social
présente son rapport**

Inclusion des jeunes par la culture

Rapport préparé par

**La Commission Permanente chargée des Affaires Culturelles
et des Nouvelles Technologies**

Président de la Commission : M. Ahmed Abbadi

Rapporteur de la Commission : M. Abdelaziz Iloui

Mars 2012
Dépôt légal : 2012 M0 1017
ISSN : 2028-781X
Conseil Economique et Social

Table des matières

Préambule	11
Références normatives	11
Démarche retenue ou Mode de traitement	12
Cadre général de l'inclusion des jeunes par la culture	13
A propos de l'inclusion et des facteurs « non inclusifs »	13
La nature complexe de l'inclusion par la culture	14
Jeunesse et culture : état des lieux et éléments de diagnostic	17
La perception de la culture	17
La déficience de l'action culturelle publique et les changements des pratiques culturelles chez les jeunes	18
1. Interpellation de la politique culturelle publique	18
2. Les jeunes et la lecture	20
Les jeunes et les mass media audiovisuels	21
1. La domination de la télévision	21
2. La réconciliation avec la radio	21
3. La révolution numérique et les nouveaux modes de communication	22
4. L'émergence de pratiques culturelles et de produits de loisirs	24
5. « Naïda », ou les prémices d'une contre-culture de la jeunesse	25
6. Les nouvelles pratiques culturelles des jeunes et la révolution numérique	26
7. La culture politique et l'inclusion des jeunes	27
8. L'intérêt pour l'action associative et la culture civique	29
9. La culture religieuse et les nouveaux modes religieux chez les jeunes	30
10. La jeunesse et la pratique vestimentaire	31
Etat des lieux de la culture et de la jeunesse par domaines	33
Le système éducatif et la question culturelle	33
1. La place de la culture dans les programmes, les cursus et les méthodes de formation	34
2. La culture dans la formation des cadres de l'éducation	35
3. La culture dans la vie scolaire et universitaire	35
Les limites de la politique publique de la jeunesse et les possibilités de développement	37
La chose culturelle, entre richesse et indifférence	39
Nouvelles technologies : réalités et opportunités d'insertion des jeunes	41
Conclusion	41
Les leviers du changement : pour des choix d'inclusion des jeunes par la culture	43
Vers la fondation d'une place nouvelle pour la culture dans notre conscience collective	44
Mesures institutionnelles et opérationnelles pour mettre l'inclusion des jeunes par la culture au cœur des politiques publiques	45
Annexes	51
Annexe 1 : Liste des membres de la Commission permanente chargée des Affaires Culturelles et des Nouvelles Technologies	53
Annexe 2 : Liste des institutions et acteurs auditionnés	57
Annexe 3 : Références bibliographiques	61

Préambule

La question des jeunes se trouve au carrefour des politiques publiques dans notre pays : de l'éducation, de l'enseignement, de l'économie, du sport, de la culture, des affaires sociales, du logement, etc. L'efficacité des politiques publiques se reflète dans la mise en œuvre effective des facteurs matériels et institutionnels propices à l'épanouissement de la jeunesse marocaine, à son expression et à la libération de ses aptitudes et de sa créativité. L'objectif de ces politiques est de consolider les liens sociaux et la cohésion nationale, et de faciliter l'inclusion des jeunes dans la société.

Certes, l'inclusion passe principalement par l'éducation et la formation, pour se renforcer ensuite par l'emploi. Mais d'autres voies existent, notamment l'inclusion des jeunes par la culture. Elle peut former un levier qui permet de placer la jeunesse au cœur de l'équation des politiques publiques et des initiatives de la société civile.

Les gouvernements marocains successifs se sont employés à élaborer des plans pour l'éducation et l'enseignement, avec des résultats plus ou moins variés. Ils se sont également penchés sur les questions de l'emploi, de la jeunesse et des sports, et de la culture, mais en suivant des méthodes qui n'ont réussi qu'à réunir partiellement les conditions matérielles, institutionnelles et culturelles propres à attirer les jeunes, et à les motiver pour s'inclure dans leur tissu social et participer à la vie publique. D'où la nécessité d'agir pour le dépassement des insuffisances dans ces secteurs, et de prêter une attention particulière et innovante aux différents domaines de production et de diffusion de la culture, pour un meilleur investissement dans l'effort national d'inclusion des jeunes dans la vie publique.

Références normatives

La Constitution prévoit, dans son article 5, la création d'un « Conseil national des Langues et de la Culture marocaines », chargé notamment « de la protection et du développement des langues arabe et amazigh, des diverses expressions culturelles marocaines, qui constituent un patrimoine authentique et une source d'inspiration contemporaine ». L'article 26 insiste quant à lui sur le fait que « les pouvoirs publics apportent, par des moyens appropriés, leur appui au développement de la création culturelle et artistique, à la recherche scientifique et technique et à la promotion du sport ». L'article 33 indique pour sa part, la création d'un Conseil Consultatif de la Jeunesse et de l'Action Associative, dont la mission est de prendre toutes les mesures adéquates en vue :

- d'étendre et généraliser la participation de la jeunesse au développement social, économique, culturel et politique du pays ;
- d'aider les jeunes à s'insérer dans la vie active et associative, et prêter assistance à ceux en difficulté d'adaptation scolaire, sociale ou professionnelle ;
- de faciliter l'accès des jeunes à la culture, à la science, à la technologie, à l'art, au sport et aux loisirs, tout en créant les conditions propices au plein déploiement de leur potentiel créatif et innovant dans tous ces domaines.

En vertu des compétences allouées par le Dahir portant promulgation de la loi organique relative au Conseil Economique et Social, dont l'article 2 qui stipule que le Conseil est notamment chargé, entre autres, de « formuler des propositions dans les divers domaines économiques, sociaux, culturels et relevant du développement durable » et de « réaliser des études et recherches prospectives et prévisionnelles relevant de l'exercice de ses attributions » ;

Considérant les grands axes de la nouvelle Charte Sociale élaborée par le Conseil Economique et Social qui définit les « lignes directrices pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales, publiques et privées », plus particulièrement les axes suivants : « savoirs, formation et développement culturel » et « inclusion et solidarités » ; et considérant l'ensemble des dispositions relatives aux droits à la culture et à la lumière du rapport produit par le Conseil sur l'emploi des jeunes ;

Eu égard à la teneur du Pacte international relatif aux Droits économiques, sociaux et culturels et la Convention de l'UNESCO relative à « la protection et la consolidation de la diversité des formes d'expression culturelle » ;

Ces bases référentielles constituent les orientations stratégiques dans les domaines de la culture et de la jeunesse. Elles définissent également les rôles fondamentaux des pouvoirs publics pour assurer les conditions d'émancipation des jeunes à travers la culture, et pour veiller à ce qu'ils puissent devenir des acteurs dans la vie publique, et des individus capables d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences à même de les aider à s'intégrer dans la société, au lieu de les laisser en proie à l'égarement, voire à l'extrémisme.

Mais la question de la jeunesse au Maroc reste aujourd'hui problématique aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Peut-on en effet limiter la jeunesse à un âge donné ? S'agit-il d'une catégorie sociale ayant ses caractéristiques et culture propres ? Les jeunes sont-ils simplement des individus qu'il faut mettre sous tutelle, qui ont besoin de mûrir et qui représentent un problème, ou bien sont-ils, au contraire, autant d'opportunités en devenir ? Quelle politique publique peut être adoptée pour promouvoir la condition des jeunes, sortir enfin du cadre des déclarations d'intention, et poser les fondements innovants de leur inclusion dans la vie et la société ?

Démarche retenue

La commission chargée des affaires culturelles et des nouvelles technologies mesure l'importance particulière et récente de la question de l'inclusion des jeunes par la culture. Elle a également conscience des changements subis par les cadres producteurs de la culture au Maroc et par ses circuits de diffusion, et de l'influence considérable des mass media modernes sur les enfants et les jeunes, influence qui apparaît désormais bien plus forte que celle de la famille et de l'école.

Les membres de la commission sont unanimement convaincus que l'inclusion des jeunes par la culture est un véritable défi où s'entrecroisent des enjeux politico-institutionnels, cognitifs et pédagogiques, et qui s'inscrit dans le processus d'une transition démocratique visant à reconstruire l'Etat marocain sur de nouvelles bases participatives et territoriales.

Dans ce cadre, la commission estime que toute approche de la question de l'inclusion des jeunes par la culture suppose la prise en compte de la dimension constitutionnelle du conseil et du consensus des marocains, construit autour du respect des libertés garanties par la constitution du Royaume. Elle suppose également **l'intervention des acteurs institutionnels et sociaux pour l'élaboration d'une « gouvernance démocratique » horizontale, qui place les jeunes au cœur des politiques publiques.**

La commission souhaite que son présent rapport soit considéré avec beaucoup de réalisme et de relativisme, en tenant compte du caractère nouveau, voire innovant, de la question de l'inclusion des jeunes par la culture.

Afin de réunir les données nécessaires, la commission a travaillé sur quatre niveaux complémentaires :

1. Un niveau interne : la commission a organisé une série de réunions entre ses membres pour exposer et échanger les idées et orientations relatives aux différentes dimensions de la question culturelle et son rapport avec la jeunesse, en focalisant l'attention sur les dispositifs qu'il est possible de mettre en œuvre pour l'inclusion des jeunes par la culture et les nouvelles technologies ;
2. Un niveau institutionnel : la commission a organisé des auditions avec les différents secteurs gouvernementaux concernés par les affaires de la culture et de la jeunesse, tirant ainsi parti des informations fournies par les Ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Nationale, de l'Habitat, de la Culture, de l'Artisanat, et de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, et par le Conseil Supérieur de l'Enseignement ;
3. Des auditions avec les acteurs de la société civile : la commission a pris contact avec un grand nombre d'associations et de fédérations œuvrant dans le domaine de la jeunesse et de la culture, pour leur poser des questions précises sur les dimensions de « l'inclusion des jeunes par la culture », et a reçu à ce propos des réponses de la part de plusieurs instances dont l'Union des Ecrivains du Maroc, le Syndicat Indépendant des Musiciens Marocains, la Coordination des Hauts Cadres, etc. ;
4. Des consultations auprès d'experts : les membres de la commission ont lancé une expertise auprès de deux chercheurs réputés dans les domaines de la jeunesse et la culture, qui a fourni des données utiles à la formulation de nombreuses idées présentes dans ce rapport.

Cadre général de l'inclusion des jeunes par la culture

A propos de l'inclusion et des facteurs « non inclusifs »

Par inclusion, on entend des politiques et dispositions visant à assurer les moyens et les opportunités de participation des jeunes à la vie sociale (par des activités économiques, civiques et culturelles), abstraction faite de leur origine et de leur milieu social. Les politiques d'inclusion ont pour objectif de combattre l'exclusion et tout ce qui favorise la marginalisation ou d'élargir le cercle des catégories vulnérables.

La mise en place de ces politiques implique l'édification d'une société plus « intégrative » qui se distingue, dans ses structures et ses services, par la création d'opportunités d'ouverture

et d'accueil, par la réduction des écarts socio-économiques et culturels, par le respect des droits humains et par une meilleure insertion. De même, l'impact de ces politiques se reflète dans la relation positive et constructive que les individus et les groupes, jeunesse en tête, entretiennent avec la société via des dispositifs d'inclusion sociale, dont la culture.

Il va de soi que l'intégration est le produit d'une politique citoyenne globale et active. On ne saurait en effet limiter l'inclusion à la seule « intégration sociale », ni à « l'accès au marché du travail », bien qu'il s'agisse là de leviers extrêmement importants pour de larges catégories de jeunes souffrant du chômage. Aussi, si les politiques d'emploi s'imposent comme élément incontournable pour la réussite de l'inclusion, ces politiques ont également besoin d'être consolidées par des dispositions sociales et culturelles complémentaires.

Les études réalisées au Maroc au sujet de la jeunesse et de l'inclusion montrent que les jeunes font face à de nombreux défis dans leurs efforts pour prendre part à la vie sociale, et souffrent largement de marginalisation du fait de leur âge, de leur situation sur le marché du travail, de la difficulté d'accès aux services ou encore aux institutions représentatives, et de leur dépendance financière qui les expose à toutes sortes d'exploitations. Les jeunes font face à de nombreuses contraintes avant de pouvoir occuper une position sociale indépendante, et subissent de plein fouet les effets de nombreux facteurs négatifs, tels que la déperdition scolaire, le chômage, les conditions inadéquates au travail, l'illettrisme et l'analphabétisme technologique. Ces facteurs réunis constituent une menace à l'encontre de l'inclusion culturelle et font obstacle à la participation citoyenne des jeunes en tant que vecteurs de changement et de progrès.

La nature complexe de l'inclusion par la culture

La culture prend en général la forme de connaissances scientifiques et techniques, d'opinions et de positions philosophiques, politiques et esthétiques, et de représentations matérialisées par un imaginaire social, par des modes de croyance et de religiosité. Ces connaissances et opinions constituent une vision qui dicte aux gens leur façon d'être et leur conduite, et filent la trame d'un tissu appelé culture, qui dans sa composition, bien que tendant continuellement à l'unification et à l'intégration, n'en reste pas moins diverse et plurielle.

La culture se transmet et se diffuse à travers **trois canaux** principaux. Le **premier** exprime la culture populaire en s'appuyant souvent sur des échanges oraux. Le **deuxième** s'exprime par l'écrit, englobant toutes les formes de la culture savante. Le **troisième**, enfin, est celui que représente la culture médiatique, avec son arsenal de moyens, de techniques et de technologies et qui joue un rôle critique tant dans l'élaboration de contenus que dans la transmission de messages et la constitution de symboles.

Les cadres dans lesquels la culture est aujourd'hui produite au Maroc ont changé, de même qu'ont changé les circuits de sa production et de sa diffusion. Le Conseil Economique et Social est de ce fait conscient de la nécessité de mieux connaître les nouveaux dispositifs médiatiques et mécanismes de transmission de la culture, qui influencent l'enfance et la jeunesse marocaine bien plus fortement que ne le font la famille, l'école ou les autres espaces classiques où la culture était transmise et acquise par le passé. Les nouveaux cadres de production, notamment les technologies de l'information et de la communication, qui ne cessent d'évoluer, imposent en effet de changer les conceptions et méthodes d'apprentissage, de socialisation et d'inclusion.

La réflexion au sujet de « l'inclusion des jeunes par la culture » a en effet mis la commission chargée des affaires culturelles et des nouvelles technologies devant une question complexe, faisant appel à la culture, à l'enseignement, au développement durable, de même qu'aux différents rôles à attribuer aux technologies modernes dans l'inclusion des jeunes. Le caractère complexe de cette question s'affirme encore à mesure que l'on soulève des questions comme par exemple celle de savoir si le Maroc possède un projet social reposant sur une conception culturelle inclusive claire. Si oui, en quoi consiste ce projet social ? Quels sont les cadres et les institutions qui produisent la culture aujourd'hui ? Les jeunes ont-ils une place dans leurs programmes et leurs activités ? Les fonctions assignées aux institutions productrices de la culture et des valeurs sont-elles traduites au niveau des idées, des pratiques et des relations, mais aussi au niveau du lien social, du vivre ensemble et de la solidarité ?

Face à ces questions et devant la nature complexe du thème de « l'inclusion des jeunes par la culture » et dans le souci de fournir non seulement un diagnostic mais aussi des solutions, la commission chargée des affaires culturelles et des nouvelles technologies a décidé de présenter les résultats de son travail selon l'approche suivante :

Premièrement, faire un état des lieux et recueillir les données sur les politiques, les problèmes et les obstacles qui empêchent la mise en place des conditions nécessaires à l'insertion des jeunes par la culture, et cerner les possibilités et les moyens susceptibles de permettre cette insertion.

Deuxièmement, fournir un cadre général à la réflexion, fondé sur les éléments de diagnostic, les idées et autres données recueillies durant les auditions, et proposer des orientations majeures à même de répondre aux missions assignées au Conseil Economique et social, en phase avec les attentes du Maroc et des Marocains en matière d'intégration nationale, sociale et culturelle.

Jeunesse et culture : état des lieux et éléments de diagnostic

En raison du caractère nouveau du thème de «l'inclusion des jeunes par la culture», et de l'absence d'études de terrain précisant les termes de l'équation à résoudre (l'insertion des jeunes à travers des politiques envisageant la culture comme un dispositif institutionnel, pédagogique et cognitif), la commission permanente chargée des affaires culturelles et des nouvelles technologies s'est employée à faire la synthèse des données et informations recueillies lors des auditions qu'elle a conduites, ainsi que des conclusions de l'étude confiée aux deux experts qu'elle a mandatés.

Si la culture est un dispositif d'inclusion des jeunes, elle doit nécessairement être considérée comme une composante – essentielle – d'une politique transversale globale. La conception de la culture et de ses fonctions au sein de la société n'est cependant ni claire ni uniforme, ce qui a pour effet de compliquer la définition des termes de notre équation. Il est en particulier malaisé à la fois de mesurer les efforts qui ont été déployés par le passé pour faire de la culture, sur les plans social, politique et institutionnel, un pilier de la formation et de la conscience marocaine de soi et du monde, et de rendre compte des obstacles qui ont pu entraver ces efforts.

La perception de la culture

Il va de soi que la façon dont la société marocaine conçoit la culture et ses différentes expressions se reflète nécessairement dans la vie des Marocains et dans leurs relations sociales, et influence tout aussi nécessairement la manière de considérer les institutions et leurs modes d'action. On peut à ce propos relever cinq types de prise de position qui distinguent les conceptions courantes de la culture au sein de la société marocaine :

Premièrement, une position qui voit en la culture une sorte de «luxue intellectuel», un secteur secondaire, n'ayant pas l'influence nécessaire pour modeler les représentations, les modes de comportement, les jugements et les goûts de la société ;

Deuxièmement, une approche de la culture très partielle, qui n'y voit qu'un secteur lié au patrimoine, ce qui la réduit à un cadre «pseudo folklorique», confiné dans un champ symbolique et historique restreint. Cette approche empêche l'épanouissement, le renouvellement et surtout le développement culturel à travers des accès attractifs susceptibles de convaincre les jeunes de son importance et de sa valeur ;

Troisièmement, une vision de la culture dominée par le souci identitaire –la religion, l'histoire, la langue ou la géographie –, entraînant un investissement partiel et très limité dans les nouveaux domaines de l'expression culturelle ;

Quatrièmement, une orientation de la production culturelle exagérée vers le centre, aux dépens de la périphérie et des régions, ce qui a créé de grands écarts dans les investissements culturels déjà modestes, et entravé l'élargissement du cercle d'utilisation des nouvelles technologies ;

Cinquièmement, une domination de la conception techniciste étriquée sur les politiques culturelles, et un éloignement des composantes nécessaires à toute codification culturelle moderne dans l'élaboration des plans, la mise en œuvre des politiques de l'enseignement, de la jeunesse, de l'aménagement du territoire et de la construction des lieux de vie.

Ces différentes conceptions ont abouti à une carence sensible dans les domaines de la culture, du savoir et de la création moderne, et à un schisme entre le discours officiel sur la culture et les véritables préoccupations de la jeunesse marocaine. Cela a évidemment eu des conséquences sur la famille, l'école, l'université et la vie publique.

La meilleure preuve de la domination des représentations négatives ou étroites de la culture dans la société marocaine est sans doute la faiblesse de l'investissement public dans le domaine de la culture : le budget alloué au Ministère de la Culture au titre de l'exercice 2011 ne dépassait pas 0.5% du budget total de l'Etat, alors même que la scène culturelle marocaine connaît une diversité culturelle et linguistique riche en expressions artistiques. La Constitution du Royaume, ratifiée le 1^{er} juillet 2011, donne elle-même à l'identité marocaine des dimensions culturelles réunissant les composantes arabe, islamique, amazigh, hassani, andalou, méditerranéen et hébraïque. La reconnaissance de cette diversité culturelle suppose sans doute une prise de conscience renouvelée de l'importance de la question culturelle dans les politiques publiques, et de son rôle dans l'insertion des jeunes au sein de la vie publique comme dans le maintien de la cohésion nationale.

En plus de la richesse des changements linguistiques et culturels, la société marocaine connaît un écart paradoxal entre, d'une part, des infrastructures modernes, des assises matérielles solides, ainsi que de nombreux autres aspects extérieurs, et d'autre part la carence tangible en matière de culture moderne. Cela crée une forme de tension entre la conception traditionnelle dominante de la culture et les nouvelles tendances en matière de création et d'arts. Les efforts de modernisation matérielle auraient mérité d'être accompagnés par une véritable renaissance culturelle, moderne et globale, prenant ses fondements dans l'éducation et la famille pour s'étendre à la vie publique, s'incarnant dans une éthique partagée et des comportements civiques, valorisant la prise d'initiative, la reconnaissance et la tolérance.

La déficience de l'action culturelle publique, et les changements des pratiques culturelles chez les jeunes

1. Interpellation de la politique culturelle publique

La domination des représentations négatives et étroites de la culture, de même que la faiblesse des investissements publics qui lui sont consacrés, amènent à s'interroger sur la réalité de l'existence d'une « **politique culturelle publique** ».

Pourtant, les jeunes sont considérés comme la cible de nombreux programmes publics élaborés et mis en œuvre par des institutions gouvernementales, rattachées aux Ministères de l'Emploi, des Affaires Sociales, de la Jeunesse et des Sports, de la Communication, et des Habous et Affaires islamiques.

Quatre Ministères – Jeunesse et Sports, Culture, Education et Habous – mettent en œuvre des plans spécifiquement destinés aux jeunes, avec des infrastructures qui leur sont dédiées en priorité : maisons de jeunes, bibliothèques, complexes culturels, musées, théâtres, salles d'exposition, conservatoires, écoles des beaux-arts, etc.

Compte tenu des données disponibles sur les pratiques culturelles des jeunes – depuis les années 1960 à nos jours –, on note un certain nombre de mutations sociales et techniques qui ont exercé et qui exercent toujours une grande influence sur les pratiques culturelles de la jeunesse marocaine. Ces mutations peuvent être rattachées aux trois grandes étapes suivantes :

- la généralisation de l'enseignement, notamment en milieu urbain, durant les années 1980 ;
- la révolution audiovisuelle et l'entrée en scène, au milieu des années 1990, de chaînes satellite internationales et arabes ;
- la révolution numérique et l'élargissement progressif, au milieu de la première décennie du nouveau millénaire, de l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Il convient de souligner sur ce point que, si la généralisation de l'enseignement et de la scolarisation a été tardive relativement à d'autres régions du monde (telles l'Europe, l'Amérique ou encore l'Asie du Sud-Est) et même par rapport à certains pays arabes (notamment le Liban, la Syrie, la Jordanie et la Tunisie), il n'en reste pas moins que les grandes évolutions de l'audiovisuel et la révolution numérique ont été découvertes, vécues et pratiquées par les jeunes marocains en même temps que par les jeunes de toutes les autres régions du monde.

Les Marocains ont ainsi connu, en l'espace de trente ans, trois changements majeurs qui ont eu des répercussions sensibles sur l'expérience culturelle nationale, chose qu'il n'a pas été donné de vivre à de nombreux pays d'Europe et d'Amérique, qui ont connu une renaissance culturelle (à travers la généralisation de la scolarisation et de l'enseignement, l'acquisition des compétences d'écriture par de larges tranches de la population) s'étalant sur une longue période débutant au XIX^e siècle pour les pays pilotes (Europe occidentale et septentrionale), ou dès les années 1950 - 60 pour les pays ayant généralisé la scolarisation plus tardivement (tels le Portugal et la Corée du Sud).

Le lent passage du livre au numérique (la technologie totale), en passant par la télévision par satellite, a sans doute permis à ces pays de poser les fondements de pratiques culturelles liées à la culture savante (lecture, fréquentation des bibliothèques, des théâtres, musées, salles d'exposition cinématographique et plastique, etc.). Ce qui a sans doute permis de mettre en œuvre des politiques publiques de démocratisation de l'accès aux œuvres culturelles et artistiques, par la mise en place d'infrastructures et d'équipements adéquats, et l'instauration de politiques unissant étroitement consommation culturelle, école et monde des arts et de la culture.

Dans le cas du Maroc, en revanche, on constate qu'un « enchevêtrement », ou plutôt un « entrelacement » s'est produit entre les trois évolutions à savoir la généralisation

de l'enseignement, la vulgarisation de la consommation audiovisuelle et la révolution numérique. Ces trois stades ont généré autant de supports éducatifs, de modes de consommation et de comportements différents, d'autant plus que la généralisation de la scolarisation et de l'enseignement est survenue tardivement, et qu'elle n'a été appuyée ni par une politique culturelle publique, ni par la création de lieux et d'espaces suffisants pour permettre l'expression culturelle moderne qui auraient pu la soutenir et la compléter. Sans transition, nous sommes entrés dans une ère de véritable « invasion » audiovisuelle – qui a fait du téléviseur un « être » central dans l'espace familial –, suivie par un « envahissement » numérique, sous forme de téléphones portables, d'ordinateurs et d'autres gadgets technologiques qui ont proliféré de façon spectaculaire, générant des pratiques dont les études existantes sont encore loin de définir les répercussions véritables sur la relation des jeunes marocains à la culture, et omettent de déterminer dans quelle mesure ces pratiques contribuent à l'intégration ou, au contraire, à l'individualisme et l'isolement.

2. Les jeunes et la lecture

Le retard accusé dans la généralisation de l'enseignement, de même que la diffusion rapide des moyens de communication et des outils numériques, ont considérablement influencé les rapports des jeunes à la lecture. Devant cette réalité, on entend beaucoup dire que « les jeunes marocains ne lisent plus », que « les taux de lecture ne cessent de baisser » ; la supposée « crise de la lecture » a fini par s'imposer pour être évoquée comme une vérité dès que l'on évoque les pratiques culturelles des jeunes, ou encore à l'occasion des salons du livre ou dans le discours tenu par les éditeurs.

S'agit-il d'une réalité ou d'un jugement non fondé ? Les études réalisées sur les pratiques de lecture chez les jeunes montrent que de grands changements sont intervenus dans les taux de consommation du livre et dans les catégories de population qui lisent. En effet, l'enquête conduite par André Adam en 1963 montrait qu'une grande partie des jeunes marocains faisaient du livre une source centrale de connaissance et d'acquisition de la culture. 93% des lycéens avaient déclaré avoir l'habitude de lire, dont 23% lisaient deux livres par mois ; 46% des garçons et 33% des filles avaient déclaré lire essentiellement en français : des chiffres qui semblent tout à fait plausibles et acceptables au lendemain de l'indépendance. En 1998, *l'Enquête sur la lecture au Maroc*, menée par Abdelali El Yazami sur un échantillon de 1 500 personnes – dont 73 de jeunes de 15 à 35 ans – et réalisée essentiellement dans les lieux de lecture (bibliothèques, librairies, établissements scolaires, administrations, etc.), montrait que 60% des sondés donnaient à la lecture la première place dans leurs pratiques culturelles, devant la télévision (50%) et la musique (44%). Parmi eux, 85% déclaraient lire en français et 81% en arabe.

D'autres recherches réalisées par le Conseil National pour la Jeunesse et l'Avenir (1993) et le Ministère de la Jeunesse et des Sports (2001), de même que deux autres enquêtes menées sur les adolescents à Casablanca (1999) et Marrakech (2004), montrent que la généralisation de l'enseignement a contribué à ce que plus de jeunes lisent, bien que de manière inégale d'un milieu social à l'autre et d'une région à une autre. Par ailleurs, si le cercle des jeunes lecteurs tend à s'élargir, la pratique régulière de la lecture est indiscutablement en nette régression.

L'école ne joue plus le rôle d'éducateur et d'«ascenseur social» qu'elle jouait durant les années 1960 et 1970 pour les milieux populaires. A cela s'ajoute la dispersion de l'offre pédagogique qui marque actuellement le système éducatif, et l'extension rapide de l'usage des moyens audiovisuels et numériques, qui a profondément transformé les rapports des jeunes à la lecture, notamment du fait de la mutation des modes d'acquisition de l'information et du savoir.

On note ainsi une attention, bien que limitée, accordée par les jeunes à la lecture des journaux, notamment dans certains milieux urbains ; attention qui s'est accrue avec l'arrivée des nouvelles technologies, qui a sensiblement modifié les modes de lecture chez les jeunes, le moniteur de l'ordinateur se substituant à la page classique. Les élèves et étudiants ont dès lors commencé à abandonner l'imprimé et la littérature classique, au profit d'un nouveau mode de lecture «à la carte», avec une nette propension pour la presse numérique. De plus, c'est sur Internet que les jeunes conduisent la plupart de leurs études et recherches, rendant désuète la lecture directe des encyclopédies et autres livres de référence.

Les jeunes et les mass media audiovisuels

1. La domination de la télévision

Les études réalisées durant les deux dernières décennies ont confirmé la place prépondérante occupée par la télévision dans la vie quotidienne des jeunes, pour qui elle constitue le principal medium d'information comme de distraction. L'extension du réseau électrique en milieu rural, la facilité d'accès aux appareils analogiques puis numériques, la généralisation de l'usage des antennes paraboliques, tout cela a contribué à faire de la télévision le principal moyen de distraction pour les jeunes en milieu urbain, mais plus encore en milieu rural.

La liberté de capter les chaînes internationales et arabes et la grande diversité de l'offre télévisuelle ont déplacé les frontières du champ culturel au sein duquel évoluent les jeunes. Ce phénomène entraîne des changements dans le mode de consommation culturelle, et un rapport nouveau aux contenus qui diffèrent sensiblement des programmes des chaînes nationales. Il s'ensuit une forme de rejet des productions nationales, une indépendance revendiquée dans le choix des contenus, et un goût pour ceux offrant une certaine interactivité.

2. La réconciliation avec la radio

Un double phénomène a résulté de la généralisation relative de la scolarisation au début du troisième millénaire, de l'expansion urbaine et de la diversification de l'offre télévisuelle avec l'apparition des chaînes satellite étrangères :

Premièrement, la radio a perdu sa place au sein des pratiques culturelles des jeunes, au profit de la télévision ;

Deuxièmement, la première chaîne nationale a accusé un recul progressif au profit de la deuxième chaîne (2M), laissant apparaître une tendance chez les jeunes vers les chaînes bilingues qui présentent des contenus linguistiques et culturels hybrides.

Cependant, et avec la libéralisation de l'audiovisuel et le lancement, en 2006, de la première vague de licences pour des stations radio privées, avec une diversité visible de l'offre radiophonique, les jeunes ont commencé à renouer progressivement avec la radio, attirés par les programmes des stations qui leur proposent des contenus nouveaux, faisant écho aux profonds changements que connaît la jeunesse sur les plans linguistique, artistique et esthétique.

La réussite remarquable de certaines chaînes – comme par exemple Hit-Radio, Aswat ou encore Chada-FM – auprès des jeunes citoyens trouve son explication dans les nouvelles pratiques et tendances des jeunes, à travers :

- le recours simultané à des trames linguistiques multiples (arabe classique, français, arabe dialectal, etc.) ;
- des choix musicaux sélectifs et hybrides (jazz, hip-hop, rap, folk, etc.) ;
- l'usage alterné et en toute commodité des différentes composantes de l'identité marocaine (arabe, amazigh, sahraouie, occidentale, etc.) ;
- le bouleversement des habitudes sociales et culturelles liées au genre : désormais, on peut entendre des jeunes filles participant massivement aux programmes radiophoniques interactifs, exprimant en toute liberté leurs expériences et leurs peines, embrassant en cela toutes sortes de sujets. On constate par ailleurs que, grâce à leur politique de proximité, ces stations sont devenues autant de tribunes inédites pour la parole et la libre expression, en particulier des jeunes.

En dépit de l'importance des médias audiovisuels dans la vie quotidienne des citoyens marocains, les observateurs relèvent l'émigration continuelle de plus de 60% de marocains vers des chaînes arabes et islamiques, ce qui interpelle les responsables du champ audiovisuel pour créer de nouveaux contenus et de nouvelles offres attrayantes capables d'attirer l'intérêt des téléspectateurs marocains, de répondre à leurs attentes et d'instaurer les conditions d'une véritable réconciliation avec eux.

3. La révolution numérique et les nouveaux modes de communication

La libéralisation du champ audiovisuel, le taux d'audience des chaînes étrangères approchant les 60%, l'expansion fulgurante des outils technologiques numériques, de même que la crise du système d'enseignement, sont autant d'indices de l'engagement des jeunes dans des cadres culturels nouveaux, qui rompent, de façon inégale, avec les médias classiques et les canaux traditionnels de transmission de la culture. De même, cette nouvelle réalité pose avec acuité la question des moyens innovants qui peuvent être compatibles avec les activités, les tendances et les pratiques culturelles nouvelles des jeunes, dans le but d'assurer les conditions de leur insertion et leur participation à la vie publique nationale.

Cette nouvelle situation pose donc le double défi de la reproduction du patrimoine culturel et symbolique des générations passées et de la transmission de la mémoire collective nationale. Cependant, la rapidité des évolutions que connaît la société marocaine, les mutations subies par les moyens d'acquisition, de diffusion et de consommation de la culture par les jeunes, font que les moyens traditionnels de conservation et de transmission des connaissances et des mémoires entre les générations ne sont plus capables d'assurer la transmission objective et la communication.

Cette crise affecte les principales institutions de transmission des valeurs et des connaissances (la famille, l'école et les institutions culturelles). Bien qu'elle reste une institution de référence, la famille nucléaire moderne fait face à de sérieuses difficultés dans son rôle principal d'éducateur et de garant du lien culturel. Imprégnée de culture médiatique, avocate même de cette culture, la nouvelle génération de jeunes tend vers la rupture avec la logique de la continuité culturelle qui avait pu préserver jusqu'à présent ses propres conditions de transmission.

Cela est également vrai pour l'école, qui souffre d'insuffisances à trois niveaux : dans les mécanismes de transmission ; dans sa position de médiateur ; dans le contenu des connaissances transmises aux jeunes. Devant la multiplication et la diversification des sources et modes d'accès au savoir, l'école a perdu, aux yeux des jeunes, son aura traditionnelle et son monopole exclusif du savoir, d'autant plus que son offre pédagogique n'est plus adaptée ni aux compétences ni aux attentes de la jeune génération actuelle.

Les institutions culturelles (bibliothèques, musées, maisons de jeunes, théâtres, salles de cinéma, etc.) n'échappent pas à cette crise, comme en témoignent leurs taux toujours plus bas de fréquentation par les jeunes. Les maisons de jeunes ne sont plus les espaces attractifs d'acquisition de compétences et d'auto-épanouissement qu'elles étaient autrefois. De même, les salles de cinéma continuent à fermer leurs portes les unes après les autres : le pays ne compte plus désormais que 36 salles.

Les jeunes invoquent souvent des raisons matérielles pour expliquer leur faible fréquentation des institutions culturelles de notre pays, comme les emplacements inadéquats des salles, la pénurie en moyens, la faiblesse de l'encadrement, ou encore la dégradation des équipements. Si ces raisons sont toutes objectives et parfaitement admissibles, le véritable problème réside dans la rupture qui caractérise les rapports entre les jeunes et les institutions culturelles disponibles, aussi rares et aussi pauvres qu'elles puissent être, et dans l'absence de complémentarité entre le savoir scolaire et universitaire d'une part, et l'univers des arts et de la culture d'autre part, ainsi qu'entre l'école et les institutions culturelles et artistiques.

Les expériences d'autres pays montrent que l'habitude de se rendre, dès l'enfance, dans les musées et autres espaces d'expositions artistiques et culturelles, influence considérablement les pratiques culturelles durant la jeunesse comme pendant les autres périodes de la vie. Or, les pratiques culturelles durant l'enfance étant organiquement liées au milieu familial, il incombe à l'école de consolider et de développer ces tendances et pratiques. Les sorties scolaires dans les musées, les bibliothèques, les théâtres, les salles de concert, les lieux historiques, etc., concourent grandement à l'apprentissage et à l'appropriation, comme à la démocratisation de la production culturelle et artistique.

D'autre part, au Maroc, la conception et la gestion des bibliothèques et autres lieux de lecture, continuent de suivre un modèle «classique». A l'inverse, dans de nombreux pays, ces lieux ont évolué dans leur conception, leur construction et même dans leur fonction ; le format de l'offre culturelle a été modifié pour se rapprocher des nouveaux modes de consommation culturelle des jeunes : imprimés, produits numériques, moyens électroniques, sans parler de la liberté d'accès et de la gratuité. Ainsi, dans un complexe culturel moderne, un jeune peut faire ses devoirs, rencontrer ses camarades, faire des lectures liées au programme scolaire ou pour le seul plaisir de lire, visionner des vidéos,

écouter de la musique, utiliser des programmes d'apprentissage des langues, etc. Par de tels choix, ces complexes culturels ont réussi à s'adapter à la crise qui secoue les institutions culturelles à l'heure de la révolution numérique.

Toutes les études menées au sujet des pratiques et comportements culturels des jeunes montrent qu'ils sont de grands consommateurs de culture médiatique et des mass media. Cette évolution est encouragée par le mouvement de privatisation des moyens de distraction, et l'indépendance grandissante des nouveaux contenus par rapport aux institutions et cadres d'éducation classiques. Le même constat peut être fait concernant les valeurs et contenus religieux, naguère l'apanage d'institutions précises (famille, mosquée, école, amis, etc.), au sein d'une éducation religieuse cohérente et relativement contrôlée par les organes religieux de l'Etat, dans le cadre de la préservation de l'unité doctrinale du pays.

Il semble en effet que ce champ, particulièrement sensible et important, connaît lui aussi de profondes mutations touchant aux modes, aux acteurs et aux contenus religieux. Selon l'enquête nationale sur les « valeurs et pratiques religieuses » (2007), près de 69% des jeunes de 18 à 24 ans déclarent recourir aux chaînes arabes religieuses pour acquérir leurs connaissances en la matière. De même, lors d'une étude récente réalisée auprès de 150 jeunes des deux sexes, âgés de 18 à 30 ans et relevant de trois facultés (lettres, sciences et droit) à l'Université Hassan II – Mohammedia, dans le but d'évaluer l'influence des prédicateurs qui exposent leurs idées et leurs fatwas sur les ondes de certaines chaînes satellite (Iqra', An-Naâs, Ar-Risâla, Ach-Charí'a, etc.), 62% des étudiants ont déclaré connaître les nouveaux prédicateurs, contre 38% ne les connaissant pas. Les filles les connaissent relativement mieux que les garçons (65% contre 58%). Dans le même temps, 92% des étudiants sondés déclarent ignorer l'identité du Président du Conseil des oulémas de Casablanca, et 66% d'entre eux ne connaissent pas le nom du ministre des Habous et des Affaires islamiques. Il en ressort que ces chaînes ont acquis un pouvoir d'influence notable sur la relation au religieux de la jeunesse marocaine, ce qui ajoute à la dispersion des sources d'éducation, et témoigne de la multiplicité des formes d'encadrement auxquelles les jeunes marocains se trouvent exposés.

4. L'émergence de pratiques culturelles et de produits de loisirs

La jeunesse marocaine a produit des pratiques artistiques et culturelles qui ont attiré l'attention de nombreux chercheurs, marocains et étrangers. De simples passe-temps, certaines de ces pratiques se sont, peu à peu, institutionnalisées et organisées. Simples activités mues au début par des tendances juvéniles n'ayant d'autre but que le plaisir, et destinées à des cercles restreints d'amateurs, elles se sont peu à peu adjugé le soutien de certaines tribunes médiatiques indépendantes, dont entre autre les hebdomadaires *Tel Quel* et *Le Journal*. Citons parmi ces initiatives *L'Boulevard*, manifestation musicale qui a vu le jour en 1999, ralliée ensuite par d'autres artistes exerçant dans le domaine d'organisation des évènements, des photographes, etc. Un réseau s'est ensuite peu à peu constitué autour de ce noyau musical, aboutissant à des prolongements dans d'autres villes marocaines, ce qui a fini par attirer l'attention des Hautes Autorités, qui lui ont accordé des dons, et de certains cinéastes, telle Farida Belyazid, qui a réalisé à ce sujet un documentaire sous le titre *Casa nayda*, en collaboration avec Dominique Caubet.

Concernant la pratique en amateur de la musique, du théâtre ou de la danse, qui exercent une grande influence sur les jeunes et les adolescents en particulier, on relève qu'un encadrement institutionnel plus adéquat serait nécessaire. L'étude menée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports au sujet des pratiques musicales amateurs, montre que 81% des jeunes ont appris à jouer par eux-mêmes, 10% par le biais de cours particuliers et 16% dans des conservatoires.

Il est certain que la carence en équipements artistiques (21 conservatoires, 20 théâtres, deux écoles des beaux-arts et un seul institut d'art dramatique et d'animation culturelle), a de quoi réfréner les dispositions artistiques des jeunes. La difficulté est encore plus grande quand on sait la faiblesse de l'offre d'emploi dans le domaine artistique et culturel en dehors de l'enseignement, et la non application de la convention signée en 1994 par les Ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, stipulant l'ouverture des établissements scolaires aux diverses activités artistiques et culturelles au profit des jeunes.

5. « Naïda », ou les prémices d'une contre-culture de la jeunesse

Pendant longtemps, les pouvoirs publics marocains ne se sont pas préoccupés de la question de l'éducation artistique des jeunes, et n'ont pas proposé de stratégie dans ce domaine. Ils n'ont pas mesuré, sauf à de très rares exceptions, l'intérêt que pouvait présenter l'étude des œuvres et des courants artistiques, pour le développement chez les jeunes de leur propre vision du monde. Plus que les autres disciplines, l'éducation artistique permet de développer une sensibilité personnelle, grâce au contact répété avec les œuvres d'art (par exemple, dans le cadre de visites aux musées, salles de spectacle, cinémas), et éventuellement grâce à la pratique d'activités artistiques.

Le désintérêt pour ces questions a été total jusqu'à l'année 2003, qui constitue un tournant décisif dans le développement de la vision que le Maroc se fait de sa jeunesse. En effet, Casablanca a été le théâtre de deux événements majeurs qui ont révélé, chacun à sa manière et à des degrés divers, une culture de la jeunesse en rupture avec l'ordre établi. Le premier, est l'arrestation et le jugement de quatorze jeunes amateurs de musique rock, accusés d'être des « adeptes de Satan. » La mobilisation des jeunes, de certains médias et artistes qui s'en est suivie a réussi à faire libérer les jeunes gens, mais l'incident a soulevé le débat à propos des goûts et tendances musicales influencés par des courants internationaux ou « occidentaux » chez une tranche de la jeunesse marocaine en milieu urbain.

Le 16 mai de la même année, quatorze jeunes issus de quartiers défavorisés de Casablanca commettent une série d'attaques suicides dans des endroits minutieusement choisis, qui font près de quarante victimes.

Ces deux événements, en particulier les attentats-suicides, ont causé un grand choc au sein de la société marocaine. Mais ils ont également attiré l'attention des acteurs politiques et sociaux sur les mutations profondes subies par la société, les incitant à réfléchir à nouveau aux thématiques des valeurs et de la culture des jeunes. En effet, les deux événements faisaient apparaître, avec grand fracas, les tensions psychologiques, intellectuelles et émotionnelles, vécues par la jeunesse marocaine scolarisée, urbaine ou périurbaine, confrontée à de grandes difficultés dans son processus d'intégration sociale : tensions entre une logique de rupture, et une logique de conciliation et de synthèse.

Privilégier la logique de conciliation et de synthèse impliquait l'élaboration et l'encouragement d'approches éducatives reposant sur les pratiques de la jeunesse dans les domaines artistique et culturel. Le succès remporté par *L'Boulevard* – et aussi par les autres festivals pour les jeunes qui ont vu le jour à sa suite –, de même que le partenariat établi entre le conseil de la ville et l'association qui organise cette manifestation, peuvent constituer des expériences pilotes qui tracent un chemin pour l'encadrement et l'organisation de l'action culturelle locale à destination de la jeunesse.

Dans le cadre de l'évolution politique globale que connaît le Maroc, notamment l'institutionnalisation et la démocratisation de la vie politique, la restructuration de l'Etat dans le sens d'une régionalisation avancée, les acteurs politiques et sociaux (partis politiques, centrales syndicales, organisations de la société civile, etc.) doivent reconnaître que l'art et la culture ne peuvent assumer leur rôle dans l'inclusion des jeunes, qu'à condition d'une refonte totale de la politique culturelle. Les élites locales sont appelées à prendre conscience de ce fait, en s'appropriant un certain nombre de leviers institutionnels et culturels, qui leur permettront d'engager des actions pour encourager les jeunes à cultiver leurs dons, leurs compétences et leurs centres d'intérêt artistiques et culturels.

6. Les nouvelles pratiques culturelles des jeunes et la révolution numérique

L'usage de l'Internet connaît une extension rapide au Maroc, aidé en cela par une politique qui encourage la généralisation des nouvelles technologies en faisant baisser progressivement le prix des équipements et le coût d'accès au réseau. La possession d'un ordinateur personnel à un âge précoce constitue une opportunité de développement de l'indépendance personnelle des adolescents et des jeunes. De plus, ces technologies numériques se sont transformées en un espace ouvert aux relations sociales pour les jeunes, comme l'indique le nombre croissant de Marocains qui s'inscrivent sur Facebook: plus de trois millions d'inscrits, avec une augmentation mensuelle de 6,2%. Parmi eux, les jeunes de 18 à 34 ans constituent la majorité, avec une proportion de 70% (dont 62% de garçons et 38% de filles). Cette progression du nombre de Marocains utilisateurs d'Internet s'est traduite par une croissance du nombre de blogs ou cyber carnets. Des dizaines de milliers de blogueurs ont en effet rejoint le réseau, devenant du coup parmi les plus actifs du monde arabe. Le fait d'ouvrir un cyber carnet et de veiller à l'alimenter quotidiennement a fait de ces blogueurs de véritables « producteurs culturels » et des « citoyens » qui prennent part aux débats sur les questions sociales, politiques et culturelles. Plus encore, ces cybernauts ont fini par acquérir un pouvoir d'influence réel et une capacité d'intervention dans la gestion de la chose publique, constituant ainsi un pouvoir de contrôle, pour ne pas dire un « contre-pouvoir », qui dénonce les abus et la corruption.

Il est par ailleurs certain que la révolution numérique, loin d'amener la nouvelle génération à rompre avec les œuvres culturelles, offre aux jeunes la possibilité renouvelée de choisir le moment et la situation de consommation des médias traditionnels tels les journaux, la radio ou la télévision. Grâce à ces techniques, il est en effet possible de télécharger à loisir le contenu artistique ou culturel que l'on désire. Inversement, elles permettent également la diffusion de pratiques artistiques par les jeunes. Quant à la pratique de la lecture, elle connaît une mutation historique, avec le développement rapide de la lecture sur écran et la prolifération des offres de textes numériques.

La révolution numérique est ainsi en passe de bouleverser les habitudes et modes de consommation culturelle, notamment chez les jeunes qui ont bénéficié d'une scolarisation ou d'un enseignement suffisant, ou qui ont l'opportunité inédite d'accéder à un monde d'informations, de connaissances et de cultures. Assurément, les médias numériques ont contribué à « démocratiser la culture ».

Certes les moyens technologiques numériques ont pallié les déficiences de l'Etat, notamment la carence en équipements et établissements publics, et ont fait émerger de nouvelles pratiques culturelles chez les jeunes. Les pouvoirs publics n'en sont pas moins appelés à mener une action globale visant à réhabiliter la culture, à promouvoir la richesse culturelle et symbolique nationale, en harmonie avec les composantes de la culture moderne. Ils doivent pour cela s'appuyer sur les nouvelles technologies, et veiller à la participation des jeunes à la vie publique.

Dans ces conditions, il importe de questionner l'action des pouvoirs publics, et en particulier le rôle du système pédagogique dans l'éducation et l'insertion. Il y a lieu également de s'interroger sur la manière dont le Ministère de la Jeunesse et des Sports d'une part et celui de la Culture d'autre part s'accommodent du manque de moyens, pour proposer des programmes susceptibles d'intéresser les jeunes. Enfin, il convient de mesurer les efforts déployés pour généraliser l'utilisation des nouvelles technologies, et d'identifier les obstacles qui empêchent cette généralisation.

7. La culture politique et l'inclusion des jeunes

L'ensemble des études réalisées et des données disponibles montrent l'indifférence ou le désabusement d'une grande partie de la jeunesse à l'égard de l'action politique. En comparaison aux liens familiaux, religieux et sociaux, le lien politique constitue le lien avec la communauté le plus faible. Toutefois, cette posture négative vis-à-vis de l'action politique, et plus précisément à l'égard des partis, ne signifie pas un désintérêt pour les affaires et événements politiques.

Trop souvent, la désaffection contemporaine du champ politique par les jeunes est analysée par contraste avec l'ampleur de l'engagement politique connu à certaines périodes historiques. Il est vrai que les grandes figures du Mouvement national étaient généralement jeunes, comme l'étaient les militants qui se sont imprégnés de l'idéologie socialiste dans les années 1960, ou encore les partisans de l'orientation islamique à partir des années 1970. On en vient à théoriser une évolution linéaire, qui irait de la participation massive au recul progressif, pour aboutir à une prise de position pratiquement « apolitique ». Ce constat est cependant à relativiser : d'abord parce que l'abstention politique touche les étudiants plus que les autres jeunes, et ensuite parce qu'une grande proportion de jeunes ont intégré la politique par le biais de la religion.

Les observateurs de la vie politique marocaine constatent que la culture politique nationale s'est fondée sur la contestation et la méfiance des acteurs vis-à-vis de leurs concurrents politiques. Cette caractéristique a empêché l'émergence d'une culture politique de dialogue et de négociation, et a produit des structures politiques fermées qui affectionnent le conflit et la tension.

La participation politique, ou inversement l'abstention, peut être mesurée en s'appuyant sur plusieurs indicateurs, tels que le taux d'adhésion aux organisations politiques, le taux d'inscription sur les listes électorales, et naturellement le taux de participation aux scrutins.

Toutes les études réalisées entre 1996 et 2011 montrent que la proportion d'adhésion des jeunes aux partis politiques ne dépasse pas 1,7%. Ce seuil est également valable pour d'autres catégories sociales. A titre de comparaison, on peut noter, qu'en France, ce taux est de 6% pour l'ensemble de la population, et qu'il atteint 4% pour la catégorie des jeunes.

Taux des non-adhérents aux partis politiques

Pays	Total	Entre 15 et 29 ans
Maroc, 2007	97,2%	98,3%
France, 2006	94,1%	95,9%
Egypte, 2008	95,7%	97,1%
Espagne, 2007	95,3%	94,9%

Source : *Jeunes, culture et insertion, état des lieux*

Ce tableau montre que l'insertion politique par l'adhésion à un parti reste très limitée au Maroc, à l'instar d'autres pays. Il existe peut-être un espace pour de nouvelles formes d'engagement politique et idéologique, qui dépasseraient le cadre partisan traditionnel, et seraient capables d'attirer un plus grand nombre de sympathisants.

La politique est souvent considérée sous un angle négatif, ce qui constitue en soi un obstacle culturel et psychologique. La proportion des Marocains qui considèrent la politique comme une chose importante ne dépasse pas 24% selon l'enquête européenne WVS (2001). La proportion des personnes interrogées qui ne lui accordent aucune importance est de 49,5%. D'après l'enquête nationale sur les valeurs menée en 2004, ce taux est de 22,8% chez les jeunes.

Cette absence d'intérêt pour la politique transparaît de différentes façons, en particulier par la non-inscription sur les listes électorales et la non-participation aux scrutins.

Il y a cependant une différence entre l'intérêt accordé à la politique dans le sens large du terme – qui se traduit par une certaine curiosité pour l'actualité suivie à travers les médias – et l'adhésion à l'institution politique se manifestant par l'appartenance à un parti, la mobilisation pour le vote etc.

On peut distinguer trois types d'abstention :

- le premier est lié à une indifférence totale ou à l'ignorance ;
- le deuxième résulte de l'absence de confiance dans les institutions (parlement, partis politiques et vie politique de manière générale). Cette position repose sur des idées préconçues ou des jugements simplistes : les politiciens ne cherchent qu'à préserver leurs propres intérêts, ce ne sont que des « corrompus », des « hypocrites », etc. ;
- le troisième traduit un choix idéologique et politique, et exprime un mécontentement à l'égard des pratiques politiques et des divergences avec les options proposées.

Tous ces types d'abstention traduisent une forme de «répudiation» de la politique. Cependant, chacun a ses propres mobiles et est adopté par des catégories sociales distinctes. Dans ces conditions, l'inclusion des jeunes ne se fait pas de manière homogène, et elle ne suit pas les schémas attendus. Ainsi, il est faux de considérer que la participation politique est corrélée au niveau d'instruction et de conscience politique chez les jeunes. Les catégories qui optent, par choix délibéré, pour l'abstention politique sont généralement celles qui ont bénéficié d'une formation supérieure.

Parallèlement, alors que le Maroc évolue matériellement et culturellement, le taux des jeunes défavorisés augmente, et les acteurs politiques ont de plus en plus de difficultés à communiquer avec eux.

L'exemple le plus éloquent à ce propos est peut-être celui des jeunes du 20 février, qui incarnent une nouvelle culture de rejet, prônant l'abstention méthodique et collective. Ce sont des jeunes politisés, mais qui aspirent à une politique radicalement différente, et qui refusent de s'insérer au sein des structures politiques existantes. C'est la position qu'ils ont exprimée lors du référendum sur la Constitution du 1^{er} juillet 2011, ou encore lors des élections législatives du 25 novembre 2011.

En résumé, les principales motivations de l'abstention politique sont les suivantes :

- L'absence de confiance dans les institutions et les acteurs politiques ;
- La protestation réfléchie et préméditée contre la situation politique.

Part de la population n'ayant pas confiance dans les institutions politiques (selon l'âge)

Age	15-29	30-49	50 ans et plus
Partis politiques	66,2%	63,2%	60,1%
Parlement	61,6%	54,6%	44,3%
Gouvernement	50,4%	44,5%	36,3%

Source : *Jeunes, culture et insertion, état des lieux*

8. L'intérêt pour l'action associative et la culture civique

Les indicateurs de l'appartenance politique et de l'inscription aux listes électorales n'éclairent pas à eux seuls toute la question de la participation à la vie publique. Depuis les années 1990, une autre forme de participation – au sein de la société civile – semble séduire les jeunes.

Une culture civique nouvelle s'est développée : l'action associative s'est substituée dans une certaine mesure à la pratique politique pour pallier les déficiences de l'action des partis. Les cercles de participants à l'action associative se sont ainsi élargis, drainant nombre de « militants » déçus par l'action politique directe, mais aussi des catégories désireuses d'agir et de participer.

Cette évolution fonde une nouvelle relation avec la chose publique. Elle se reflète à la fois dans l'adhésion effective aux associations, qui se sont multipliées à travers le pays, et dans l'expression de l'intention d'adhérer. Selon l'enquête nationale sur les valeurs (2004) : 8,8%

des jeunes adhèrent à une association (développement local, droits de l'Homme, etc.) contre seulement 0,6% qui sont affiliés à un parti politique ; 43,9% des jeunes souhaitent intégrer une association contre 10,7% qui veulent adhérer à un parti politique.

Dépassant le cadre urbain, la dynamique associative s'étend au monde rural. Des groupements ruraux se sont ainsi constitués sous la forme d'associations pour revendiquer l'extension des réseaux de distribution d'électricité et d'eau potable, l'équipement en dispensaires, routes, ambulances, etc. Les jeunes constituent la catégorie la plus active dans ces domaines. Etant donné que la gestion des affaires d'une association exige de la connaissance et de la pratique, les jeunes instruits sont encouragés à prendre part à cette dynamique générale ; ce qui pourrait remettre en question les rapports patriarcaux au sein du monde rural.

La création d'une association n'est plus seulement un moyen pour les jeunes de défendre certaines valeurs ou principes ; elle correspond également à la construction d'un cadre servant à la réalisation de desseins personnels, ce qui constitue un tournant significatif dans la relation des jeunes avec la pratique collective organisée.

9. La culture religieuse et les nouveaux modes religieux chez les jeunes

Le retour de la ferveur religieuse, l'éveil religieux et la dynamique de l'islamisation constituent trois phénomènes distincts qu'il convient de ne pas confondre. Ils obéissent en effet à des motivations différentes et se manifestent de manière différenciée : la pratique religieuse, les manifestations collectives organisées sous formes d'associations religieuses et de zaouïas, et enfin l'instrumentalisation du référentiel islamique à des fins politiques (l'islam politique ou encore radical).

Les différentes études ayant concerné les jeunes, notamment les étudiants, dans leur rapport à la question religieuse, montrent une nette augmentation du taux de pratique de la prière. Selon l'étude réalisée en 1980 par Mohammed Tozy, seulement 8% s'acquittaient régulièrement de la prière, 26% le faisaient occasionnellement et 49% ne s'en souciaient jamais. Dix ans plus tard, une autre étude, réalisée par Rahma Bourqia montrait que 54% des étudiants accomplissaient régulièrement la prière. Cependant, les jeunes restent moins attachés à la religion que leurs parents, l'enquête nationale sur les valeurs (2004) ayant montré que 50% des jeunes accomplissaient régulièrement la prière, contre 94% des personnes plus âgées.

Ces données montrent également que la pratique de la prière quotidienne se fait souvent de façon individuelle (Rachik, 2007) ; par contre, 51,7% des Marocains suivent régulièrement l'office du vendredi dans les mosquées. Bien entendu, cette pratique individuelle ne peut être interprétée comme une consécration de l'individu qui verrait désormais dans la pratique religieuse une question strictement personnelle. Néanmoins, elle reflète une certaine autonomie personnelle, induite d'une part par les mutations subies par la société marocaine, et d'autre part par la facilité d'accès des jeunes à une offre religieuse étendue par le biais de l'enseignement, des moyens de communication classiques et numériques, et des sources de diffusion nationale, arabe et internationale.

Il apparaît ainsi que la relation avec la religion se construit désormais, de manière progressive, en dehors ou à la marge des institutions classiques. L'accès libre aux informations religieuses ajoute au sentiment d'indépendance de l'individu, et ouvre le champ à la diversité et à la pluralité des valeurs. Ces situations caractérisées par une offre religieuse variée ont produit de nouveaux aspects de religiosité sur le plan de l'habillement, du rapport à la chose politique, du patrimoine hérité des zaouïas et écoles soufies, etc.

10. La jeunesse et la pratique vestimentaire

De nombreux jeunes refusent l'idée du voile, insistant sur le caractère personnel et très intime de la foi, qui n'a point besoin d'aspects extérieurs pour s'affirmer ou se manifester, et n'a de ce fait aucun lien avec l'habillement. Plus encore, il en est parmi eux qui considèrent le voile comme un facteur de scission au sein du groupe.

Une étude réalisée en 2006 montre que 38,9% des femmes sondées (237 sur 609) portent le voile, dont une majorité (69,6%) ont décidé de le porter avant l'âge de 25 ans, et 11,2% après l'âge de 35 ans (Rachik, 2007). Parmi elles, 75% considèrent qu'une femme qui ne porte pas le voile peut être considérée comme musulmane, contre 9,9% qui pensent le contraire. Selon la même enquête (2006), la question de l'habillement concerne les femmes davantage que les hommes, 24,4% ayant déclaré qu'il existe une « tenue islamique ». Il n'en reste pas moins vrai que l'interprétation qui tend à faire du choix de l'habillement – notamment chez les femmes – une sorte de compensation ou de volonté de domination reste très approximative. Ce que l'observation permet de constater est en effet une sorte de mélange tenant de trois modes d'habillement distincts : classique, occidental et « religieux ». En effet, un voile peut être porté avec un blue-jean ou un caftan classique sans aucun sentiment de contradiction ni autre forme de gêne. En retour, d'autres courants religieux se veulent plus sévères sur ce chapitre, imposant aux gens un mode d'habillement dit islamique, comme le voile pour la femme et la tenue « afghane » pour les hommes.

Les différentes études réalisées à propos de la relation des jeunes avec la religion montrent que les positions des jeunes se définissent par leur situation en tant que jeunes, et par le contexte politique et les valeurs politiques et religieuses en cours dans les différents modes de communication. Les jeunes interagissent fortement avec les contenus qui leur sont offerts par le biais des médias, de l'école, de la mosquée, du livre, du marché non organisé des produits audiovisuels, et surtout de l'Internet.

L'analyse des tendances religieuses permet de saisir les mutations qui ont affecté les valeurs et les comportements des jeunes, et de mieux comprendre les mécanismes de l'inclusion. Dans ce cadre, de nouvelles études visant à mettre en évidence les changements intervenus dans le rapport des jeunes à la religion et leurs possibilités d'insertion dans la société sont nécessaires. De même, des enquêtes de terrain doivent être menées pour saisir la signification des nouvelles formes de manifestations religieuses (activités des zaouïas et autres écoles soufies) qui atteignent désormais un large public à travers les médias. Ces études permettront également de mesurer les implications de ces rites et de ce qu'ils induisent en termes de rapport à la religion et d'inclusion des jeunes dans la société.

Etat des lieux de la culture et de la jeunesse par domaines

Le système éducatif et la question culturelle

Le Maroc a accusé un certain retard en matière de généralisation de la scolarisation et de l'enseignement. De même, son système éducatif souffre d'une forte déperdition scolaire, et ce même après la promulgation de la scolarité obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans. Or, les sociétés qui ont pu atteindre un haut niveau de développement sont celles qui ont réussi à mettre en place un système éducatif moderne, garantissant aux nouvelles générations de meilleures conditions d'intégration et de participation à la vie publique.

Les responsables du Ministère de l'Education Nationale et du Conseil Supérieur de l'Enseignement s'accordent sur l'importance des dimensions culturelles de l'institution scolaire, et sur la nécessité d'intégrer des matières et activités à contenu culturel dans la vie scolaire. L'organisation de nombreuses manifestations culturelles et artistiques (concours, festivals du théâtre scolaire, du film éducatif ou de la poésie, etc.), de même que l'introduction de la discipline « culture artistique » dans les programmes du tronc commun du baccalauréat attestent de cette préoccupation.

Toutefois, malgré cette conscience partagée de l'importance de la fonction culturelle de l'école, et de son rôle dans l'inclusion sociale des élèves, la pratique révèle de grandes difficultés du système pédagogique à participer au développement de cette fonction, à travers la mise en œuvre de programmes adaptés. Elle ne trouve que peu de relais auprès des directeurs d'établissements, du corps enseignant, des élèves qui peinent à s'appropriier les programmes, des parents, et ce en raison notamment de l'ambiance générale qui règne au sein de l'institution éducative. De même, cette orientation est liée à l'administration, à l'existence d'espaces motivants et au coût. Il existe un écart entre les désirs et les programmes établis à l'enseignement de ces derniers (exemple éducation musicale).

La promotion de la fonction culturelle de l'école se heurte à la conception vague de la culture qui y prévaut. Mais il est également vrai qu'elle souffre de la carence évidente en données quantitatives et qualitatives sur la présence ou l'absence de la culture dans l'enseignement, et son rôle dans l'éducation générale des jeunes et dans leur insertion sociale.

Il faut, en évoquant les rôles de l'école et leurs contenus culturels, distinguer deux niveaux :

- l'inclusion scolaire, qui suppose d'assurer des services à tous les membres de la société, en leur garantissant une place à l'école et en veillant à retenir tous ceux qui l'intègrent jusqu'à ce qu'ils aient achevé le cycle fondamental ;
- l'inclusion sociale, qui implique la création de conditions susceptibles de faciliter l'engagement des jeunes dans la vie sociale, et de les aider à acquérir des compétences

et des aptitudes qui peuvent les aider à réussir leur intégration. A ce titre, il faudrait éviter de faire porter à l'école l'entière responsabilité des difficultés que rencontrent les jeunes dans leur intégration, afin d'éviter une perte de confiance dans l'institution scolaire, mal dont souffre déjà largement le système éducatif marocain. L'école est en effet un instrument d'inclusion, non d'exclusion, et elle n'est pas le seul acteur agissant en matière de sensibilisation à l'importance de l'éducation sur l'art et la culture.

L'école vise l'épanouissement, la maîtrise de soi, le choix réfléchi et l'apprentissage continu. La culture quant à elle, dans l'acception générale du terme, s'étend très au-delà de l'enceinte de l'école : au sein de la famille, dans la rue, dans la mosquée, et dans d'autres espaces dédiés aux pratiques culturelles, ainsi que dans les mass media.

A cela s'ajoute la diversité des composantes du système éducatif, entre écoles publiques et privées, modernes, classiques ou techniques, ce qui confère à ces acteurs des contenus pédagogiques et culturels différents. Cette diversité génère nécessairement des formations et des parcours différents. Il convient de rappeler que le rôle de l'école consiste à amener l'élève à acquérir une structure de valeurs et de savoirs à même de l'aider à mieux réussir son intégration professionnelle et sociale. L'école a pour vocation de faciliter l'inclusion des élèves et des jeunes dans le tissu social à travers l'acquisition d'une formation adéquate qui lui permet d'obtenir un travail, et lui procure les moyens de construire son propre projet personnel et professionnel.

L'intégration des dimensions culturelles dans le système éducatif a un caractère équivoque. Selon le Conseil Supérieur de l'Enseignement la réalité de la dimension culturelle au sein de l'école marocaine peut être appréhendée à travers une série de constats significatifs, sur la place de la culture dans les programmes et les méthodes d'une part, dans la formation des cadres de l'éducation d'autre part, et enfin dans la vie scolaire et universitaire.

1. La place de la culture dans les programmes, les cursus et les méthodes de formation

L'intégration de la culture dans les programmes, les cursus et les méthodes de formation se heurte à plusieurs difficultés, et notamment :

- la confusion qui entoure le concept de culture et la dimension culturelle dans les cursus et programmes scolaires ;
- la tendance à confondre connaissances scolaires et culture ;
- la persistance de lourds handicaps linguistiques, et l'ambiguïté qui caractérise les décisions pour y remédier ;
- la tendance à la spécialisation, qui conduit à dépouiller de leur dimension culturelle certaines disciplines, telles les sciences et les techniques ;
- la vision restrictive de la culture dans les formations universitaires, qui cantonne son enseignement à la discipline de la culture générale ; l'enseignement des sciences, par exemple, élude les contextes socio-historiques des développements scientifiques et techniques ;
- l'absence de dimension culturelle dans les orientations pédagogiques, tant en ce qui concerne les programmes que les méthodes et les activités de soutien ;

- l'absence, dans les programmes éducatifs, de toute composante régionale susceptible de concourir à la transmission des cultures locales (amazigh, hassani, etc.) ;
- la non exploitation, par le système éducatif, du développement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour faciliter l'accès des jeunes à la culture et favoriser les échanges culturels.

2. La culture dans la formation des cadres de l'éducation

Il ne semble pas que la culture fasse l'objet d'un quelconque intérêt dans la stratégie de formation des cadres de l'éducation, ce qui se reflète nécessairement sur le niveau culturel des cadres ainsi formés.

3. La culture dans la vie scolaire et universitaire

L'analyse de la dimension culturelle au sein de la vie scolaire et universitaire se heurte à la pénurie en données quantitatives et qualitatives sur les pratiques culturelles réelles qui ont lieu dans les établissements scolaires. Il n'existe pas davantage de travail d'évaluation des programmes, évaluant leur impact sur le processus d'insertion des jeunes dans la vie publique.

Néanmoins, un premier diagnostic de la présence de la culture dans la vie de l'élève, à l'école puis pendant sa formation secondaire ou universitaire, permet de faire ressortir deux éléments : la faiblesse de l'investissement dans les programmes à portée et à contenu culturels, et le caractère limité de l'attention accordée aux dimensions formatrices de la culture générale.

On relève en outre des incohérences entre l'élaboration des programmes et la définition des instruments de leur mise en œuvre. On peut ainsi constater une certaine conscience de l'importance de l'encadrement culturel au sein de l'école, mais elle n'a pas su trouver de traduction concrète, surtout dans les établissements des quartiers défavorisés, des petites villes et du monde rural.

Par ailleurs, il existe des inégalités fortes entre les établissements scolaires devant l'accès aux activités culturelles. En tout état de cause, l'accès reste faible, désorganisé et dispersé, de sorte que tous les efforts déployés dans ce sens sont perdus.

De même, les personnes qui s'intéressent à la dimension culturelle au sein de la vie scolaire et universitaire souffrent de la pénurie en données quantitatives et qualitatives sur les pratiques culturelles réelles qui ont lieu dans les établissements scolaires, et de l'absence de tout travail d'évaluation de ces programmes de soutien et sur leur répercussions sur le processus d'insertion des jeunes dans la vie publique.

Au niveau de l'université, on relève :

- le caractère limité des actions culturelles, mises en œuvre en partenariat avec les étudiants, et destinées à stimuler la vie universitaire et à lui conférer son accompagnement culturel ;
- la présence d'un certain nombre d'expériences universitaires réussies qui doivent faire l'objet d'une évaluation plus poussée en vue d'une généralisation à toutes les facultés et à d'autres établissements universitaires ;

- la faiblesse de l'investissement matériel dans les programmes culturels, qui entrave toute initiative sérieuse dans ce domaine ;
- la confusion qui règne dans les approches pédagogiques adoptées et leurs impacts sur l'acquisition de l'esprit de recherche chez les jeunes et des méthodes susceptibles de les aider à réfléchir et à acquérir des compétences aptes à leur permettre l'utilisation fonctionnelle des connaissances.

Ces carences ont renforcé l'idée que l'école et l'université ne sont plus ni l'instrument d'ascension sociale qu'elles ont été autrefois, ni des pépinières dotées de moyens d'apprentissage et d'encadrement culturel favorisant le développement personnel du jeune et son intégration sociale.

Le diagnostic précédent permet de retracer les constats suivants :

- l'absence d'un projet culturel clair, avec des programmes d'action précis au sein du système de l'éducation et de l'enseignement, et la confusion qui caractérise l'appréhension de la composante culturelle au sein de ce système ;
- une grande disparité entre d'une part les déclarations d'intentions sur l'importance de la dimension culturelle de l'établissement scolaire et, d'autre part le caractère limité de l'investissement dans ce domaine ; les intervenants étant dès lors réduits à se contenter d'activités ponctuelles et limitées et de programmes ne présentant pas les conditions d'efficacité ni de durabilité ;
- une carence évidente en infrastructures, équipements et supports culturels ;
- la confusion régnant dans le domaine de la gestion des usages linguistiques et leurs répercussions négatives sur les pratiques culturelles des enfants et des jeunes.
- coût de l'inaptitude de l'établissement scolaire à remplir sa fonction culturelle.

Le Maroc paie ainsi un lourd tribut du fait de l'incapacité du système scolaire à remplir sa fonction culturelle, et à investir dans les programmes culturels. Les conséquences les plus lourdes de ces échecs sont les suivantes :

- l'augmentation des taux d'exclusion dans les rangs des élèves et des jeunes, et l'échec de l'intégration scolaire et sociale. Ainsi, près de 7 millions d'élèves et d'étudiants ont besoin de renforcer les aptitudes culturelles capables d'aider à leur insertion sociale. De même, le taux de déperdition atteint 8% chez les 6-11 ans, et 31% pour les 12-14 ans. Les taux d'achèvement des études demeurent très faibles : statistiquement, sur 100 élèves d'une même classe d'âge, 83 obtiennent le certificat d'études primaires, 57 achèvent le premier cycle (préparatoire) du secondaire, 15 obtiennent leur baccalauréat, et seulement 3 obtiennent une licence. En parallèle, près de huit cent cinquante mille enfants évoluent en dehors de l'école, et ne sont pas pris en charge dans les programmes de l'éducation non formelle¹ ;
- les répercussions de ces taux sur l'inclusion sociale et la cohésion nationale sont aggravées par le caractère limité de l'investissement dans la culture en tant que facteur de consolidation de cette cohésion ;

¹ Données du Conseil Supérieur de l'Enseignement lors de l'audition

- l'approfondissement de la crise de confiance dans les institutions et du déficit de sens civique et patriotique ;
- l'élargissement du cercle de l'enfermement culturel, ce qui va à l'encontre des efforts de modernisation ;
- l'augmentation des taux de délinquance sociale : extrémisme, comportements inciviques, etc. ;
- l'aggravation des difficultés d'insertion professionnelle durable.

Bien que le Ministère de l'Education Nationale bénéficie du premier budget sectoriel de l'Etat, et bien que l'effort financier consenti depuis 2001 ait été considérable, se traduisant par une augmentation annuelle de 7%, les résultats obtenus paraissent bien maigres. Le système éducatif reste dans l'incapacité de prendre part à l'effort général d'inclusion des jeunes. Les principaux dysfonctionnements persistent :

- l'incompatibilité des formations avec les exigences du marché du travail ;
- la non-maîtrise des langues et des connaissances de base ;
- la tendance à privilégier la mémorisation au lieu de stimuler la réflexion ;
- la propagation de valeurs négatives (tricherie, etc.).

Les limites de la politique publique de la jeunesse et les possibilités de développement

Les politiques publiques concernant la jeunesse et le sport souffrent entre autres du problème d'une décision politique où l'accumulation, l'harmonie et la continuité dans les décisions prises, font défaut. Elles adoptent certaines mesures dans un domaine particulier, et leur affectent les moyens disponibles, mais une fois que le responsable politique change, la mise en œuvre de ses mesures est gelée ou déviée, voire même annulée, sans aucun motif valable.

Pour la première fois, le Ministère de la Jeunesse a adopté une politique intégrée, qualifiée de « stratégie nationale intégrée pour les jeunes », afin de remédier aux déséquilibres et déficiences dont souffrent les politiques publiques touchant à la jeunesse.

Ce département souffre de quatre problèmes majeurs :

1. la conception traditionnelle qu'ont les responsables des mécanismes d'intégration des jeunes dans la vie publique ;
2. la faiblesse des infrastructures existantes, avec des inégalités fortes dans la répartition des équipements entre les grandes villes, les villes moyennes et les petites villes, les équipements disponibles ne satisfaisant nullement les attentes et les besoins ;
3. l'intervention toujours tardive des acteurs politiques, au point que le déficit s'aggrave et que les moyens d'intervention sont souvent dépassés et sans impact sur la situation des jeunes ;
4. une disproportion flagrante entre l'offre publique et les besoins réels des jeunes, aux niveaux national, régional et local, ainsi qu'un manque de ressources humaines qualifiées pour gérer les établissements, même modestes et peu nombreux, fréquentés par les jeunes.

Ce sont là des facteurs qui ont poussé les jeunes marocains à boycotter les institutions, et à chercher des alternatives qui ne font souvent que diminuer leurs chances d'intégrer le tissu social. Dans le même temps, les fondements identitaires des jeunes marocains ont subi de profonds changements ; les technologies modernes ont bouleversé leurs rapports avec le lieu, le temps, l'image et la consommation culturelle. Chaque jeune a désormais la possibilité de se créer son propre monde réel ou virtuel. Quant aux jeunes issus du monde rural ou de familles pauvres, ils restent à la merci de toutes les formes d'influences négatives. Face à cela, le Ministère de la Jeunesse et des Sports s'efforce d'accueillir, selon ses responsables, près de quatre millions de jeunes chaque année, dans trois mille établissements dédiés à la jeunesse et aux sports, auxquels viennent s'ajouter des centres socio-sportifs de proximité.

Le Ministère a récemment mené cinq études dans le but de déterminer les attentes et les besoins des jeunes, afin de faire le bilan des politiques publiques conduites dans ce secteur et d'élaborer une « stratégie nationale intégrée », embrassant l'éducation, la culture, la jeunesse et la santé.

Ces études ont conclu à la nécessité de mener plusieurs chantiers :

- remettre en question l'idée qu'on se fait des jeunes, et ne plus les traiter en simples consommateurs mais plutôt en acteurs ;
- adopter une nouvelle gouvernance dans la gestion des affaires de la jeunesse ;
- créer et mettre en place des infrastructures appropriées, et présenter des offres diversifiées, à même de susciter l'intérêt des jeunes (comme les centres socio-sportifs de proximité) ;
- restructurer le contenu et élaborer un programme de formation en vue de qualifier les ressources humaines auxquelles ces missions sont destinées ;
- renforcer les partenariats avec le secteur privé, les collectivités locales et les associations de jeunes ;
- diversifier les sources de financement ;
- réorganiser les rapports avec les associations, en proposant des projets à financer et à mettre en œuvre, pour répondre aux besoins des jeunes ;
- mettre en place des centres intégrés (emploi, culture, théâtre, santé, etc.) ;
- mettre en place des centres de voyage et de divertissement ;
- mettre en place des centres de culture féminine.

L'objectif de cette stratégie est d'élaborer une nouvelle vision de la question de la jeunesse, et de développer des offres intégrées, aux contenus adéquats, au sein d'espaces appropriés. Cela requiert des moyens financiers pour répondre aux attentes et aux besoins des jeunes et faciliter leur intégration.

A cet effet, le budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports a été doublé pour atteindre 0,75% du budget général de l'Etat. Malgré cela, il reste en-deçà du seuil nécessaire pour satisfaire les besoins révélés par les études réalisées, et réunir les conditions d'une intégration des jeunes dans les activités du Ministère.

La chose culturelle, entre richesse et indifférence

Il existe un consensus sur le constat de l'absence d'une vision nationale pour la culture qui viserait à valoriser le patrimoine culturel marocain dans sa diversité et sa richesse, et la fécondité de ses composantes; une vision qui appuierait les efforts de l'éducation pour redresser le niveau de culture générale, et renforcer les valeurs de l'effort, de la prise d'initiative et de la créativité.

On dit souvent que pour connaître le degré d'intérêt que portent un Etat et une société à leur culture, il suffit de se référer au budget alloué à ce secteur. Au Maroc, ce budget ne dépasse guère 0,5% du budget général de l'Etat.

Lorsque le Ministère de la Culture a été créé en 1974, le Maroc s'est inspiré de l'expérience de la France qui, sous l'impulsion de l'écrivain André Malraux en 1959, a fait de la culture un axe central de ses politiques publiques. Le Ministère français de la Culture a ainsi multiplié les centres, les établissements, les instituts, et les bibliothèques en dehors des métropoles, pour rapprocher l'art du plus grand nombre de jeunes et de citoyens. Le pays a également alloué des budgets importants pour soutenir le livre, le cinéma, le théâtre ainsi que tous les moyens d'expression artistique, et a créé un large réseau de maisons de la culture.

L'expérience française s'est distinguée par un engagement de l'Etat dans la vie culturelle et artistique, dans un élan de liberté, de prise d'initiative et de partenariat. Mobilisé par la conscience collective de l'intérêt stratégique de la culture dans l'intégration des jeunes, les pouvoirs publics français ont élaboré une « philosophie d'action » traçant les grandes options stratégiques, et donnant par là même un sens à l'ensemble des initiatives prises dans les domaines culturels et artistiques, et les dotant des budgets susceptibles de promouvoir la culture, l'art et la créativité.

A l'inverse, lorsque le Maroc a décidé de créer un Ministère pour la Culture, il ne disposait, et ne dispose toujours pas, de vision précise des rôles de ce secteur dans la socialisation et l'intégration. Le Ministère a été institué en l'absence de toute expérience de l'Etat dans le domaine de l'engagement et de la promotion des affaires culturelles, sans la moindre vision d'une politique culturelle générale qui aurait des effets à long terme, et avec des ressources financières très insuffisantes.

Les responsables du Ministère reconnaissent que les décideurs politiques n'ont pas encore compris les enjeux culturels dans le processus d'inclusion des jeunes Marocains. L'administration culturelle est dès lors contrainte de se contenter de travailler avec peu de moyens et un faible budget. En l'absence de compétences en mesure de réaliser des études, d'élaborer les projets, d'en assurer le suivi et la mise en œuvre, le Ministère se trouve incapable de proposer des projets économiquement équilibrés (« bancables »).

La chose culturelle semble abandonnée, dépourvue de tout moyen d'orientation et de toute vision précise, alors même que chacun ne cesse de parler de l'importance de la culture et de son rôle dans le développement, la promotion des valeurs et la préservation de la mémoire collective nationale.

Ce déficit a entraîné :

- un gaspillage d'innombrables opportunités de production culturelle ;
- la perte d'occasions d'intégration de la chose culturelle dans les établissements et les relations sociales ;
- une faible contribution du secteur culturel dans l'inclusion des jeunes;
- des institutions gelées, des phénomènes de corruption, et un manque de responsabilité dans la gestion.

Néanmoins, en dépit d'un budget structurellement faible, certaines initiatives notables ont été prises, de grands projets ont été programmés et réalisés, comme la Bibliothèque nationale, le Musée national d'art contemporain et l'Institut supérieur d'arts et de danse, ces trois projets étant situés à Rabat. Au niveau régional, de nombreux centres ont été créés : des bibliothèques – médiathèques –, en partenariat avec la France ; des bibliothèques en partenariat avec les collectivités locales (12) ; des points de lecture (200) ; des maisons de la culture (43, 15 autres étant programmées). En outre, certains conservatoires ont été rénovés, et la construction de nouveaux conservatoires a été programmée à Oujda et Rabat.

Pendant, ces efforts sont entravés par les problèmes suivants :

- le problème du financement ;
- le manque de ressources humaines qualifiées pour gérer ces institutions ;
- le manque de postes budgétaires pour le recrutement de cadres ayant une formation spécialisée dans la mise en œuvre des programmes et la gestion des affaires culturelles.

C'est ainsi que des bibliothèques et des maisons de la culture sont construites, mais restent inopérantes à cause de l'absence de ressources humaines et de cadres qualifiés. En effet, le profil du personnel existant est largement inadapté aux besoins, et apparaît souvent trop conservateur par rapport à la nature dynamique du secteur. Le Ministère compte 1 790 fonctionnaires, dont 30% de femmes, 40% au centre (Rabat), 62% classés à une échelle inférieure à 10, 32% à l'échelle 5, et seulement 15% ont une formation universitaire.

Ceci étant, le Maroc a favorisé l'organisation de multiples festivals qui, bien que nécessitant une régulation, permettent d'insuffler une certaine dynamique à la situation économique et sociale des régions et villes organisatrices, et offrent un emploi pour un grand nombre de jeunes et de spécialistes dans les domaines de l'organisation, la gestion, l'impression, la codification, l'acoustique, etc.

De même, le patrimoine et l'artisanat sont des trésors nationaux dans lesquels il faut investir. Les jeunes doivent être sensibilisés à leur valeur culturelle et scientifique, et formés pour s'y consacrer professionnellement, soit au niveau central ou au niveau des régions riches en monuments et en métiers traditionnels, et dont la diversité culturelle mérite que l'on y porte un fort intérêt.

Nouvelles technologies : réalités et opportunités d'insertion des jeunes

L'informatique et les télécommunications ont conquis un public de jeunes, et leur ont offert la possibilité de nouvelles pratiques culturelles. Toutefois, l'expansion de ces technologies ne touche pas uniformément tous les groupes de jeunes Marocains : à l'exception du téléphone mobile, les autres outils informatiques, largement présents en milieu urbain, ne sont accessibles aux jeunes des quartiers marginalisés ou du monde rural qu'à titre exceptionnel.

Comment donc les technologies de l'information et de la communication peuvent-elles contribuer à faire connaître la culture du Maroc ? Quelles sont les compétences disponibles pour la production de contenus nationaux ? Quelles sont les possibilités d'intégration des jeunes à travers ces technologies ?

D'après les experts qui s'intéressent aux effets de ces outils numériques sur la société, leur utilisation dans la production et la diffusion de la culture nationale apparaît limitée par les contraintes suivantes :

- l'absence d'une politique gouvernementale ayant fait l'objet d'une concertation ;
- la faiblesse des infrastructures nécessaires pour accueillir et diffuser la production des outils numériques ;
- le manque des ressources humaines qualifiées pour la production et la diffusion ;
- le coût élevé des ressources nécessaires ;
- des difficultés dans la gouvernance des programmes et des plans lors de la mise en œuvre. Pourtant, en utilisant les technologies numériques à bon escient, de nombreuses réalisations pourraient être accomplies : inciter les jeunes à s'intéresser à de nouveaux modèles culturels et à interagir avec les produits culturels et artistiques ;
- développer des stratégies nationales intégrant des initiatives d'inclusion des jeunes par la culture ;
- produire de nouveaux contenus marocains attractifs et utiles ;
- créer des infrastructures de production et de diffusion numérique.

Ces objectifs supposent l'élaboration d'une vision nationale globale visant à étendre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, et à réduire la "fracture numérique" entre les différentes couches sociales, et en particulier les jeunes. Ceci passe par l'évaluation des différents programmes gouvernementaux déployés jusqu'ici (Injaz, Mobtakir, Infitah, Intelak, Génie, stratégie e-gov, Chababouna « nos jeunes », etc.), et l'analyse de la corrélation entre l'utilisation d'Internet et le développement de contenus nationaux.

Conclusion

Cet essai de diagnostic ne prétend pas couvrir de manière exhaustive le détail des actions et politiques engagées par les pouvoirs publics à destination de la jeunesse. Cette description s'est surtout attachée à examiner les principales orientations des politiques publiques, les opportunités qui les ont justifiées et qui ont pu être saisies, ainsi que les contraintes qu'elles subissent.

Les profonds changements subis par la société marocaine, et en particulier sa jeunesse, posent aux décideurs du pays des défis majeurs. Il s'agit pour eux de renouveler leur compréhension des questions touchant la jeunesse, d'être à l'écoute de ses attentes, de veiller à son implication dans la conception, la planification et la mise en œuvre des politiques, et enfin de traduire ces dernières en programmes permettant d'intégrer les jeunes dans la société et dans la vie publique.

Parallèlement, les transformations technologiques et socioculturelles sont si rapides qu'elles échappent parfois à l'attention des acteurs politiques et sociaux.

En raison du vide culturel alarmant dont souffrent beaucoup de jeunes, notamment ceux des quartiers défavorisés, des petites villes et des campagnes, et des difficultés d'intégration par l'emploi, les jeunes peuvent être soumis à toutes sortes d'influences négatives, les poussant vers la violence, la délinquance et l'extrémisme. Pour éviter ce phénomène, il est impératif que les pouvoirs publics parviennent à promouvoir les valeurs de la culture moderne, que la famille puisse jouer pleinement son rôle, et que l'école assume sa fonction d'éducation.

En effet, il serait illusoire de prétendre que la culture peut, à elle seule, constituer une voie décisive d'inclusion de la jeunesse : elle doit au contraire s'inscrire dans des orientations nationales claires ; en matière d'éducation et d'enseignement, pour en améliorer la qualité ; en matière d'investissement économique pour permettre le développement économique et la prospérité.

Cependant, malgré toutes les formes de déficit institutionnel, financier et managérial, la créativité des jeunes engendre de bonnes surprises. Elle s'appuie désormais sur les nouveaux moyens numériques : ils ont fourni d'excellentes opportunités d'acquérir de nouvelles pratiques culturelles, de gagner en autonomie et en liberté, et ont permis une interaction illimitée avec les autres, quelle que soit leur culture, leur religion et leur nation. Mais ces transformations ont lieu dans une société où la politique de construction et de logement continue à produire tous les facteurs d'exclusion, en réduisant les espaces verts, les espaces de jeux et de pratiques sportives, les équipements culturels, les espaces dédiés à l'éducation et l'art et en négligeant les lieux de vie.

Les leviers du changement : pour des choix d'inclusion des jeunes par la culture

- Vu la nature complexe du sujet de « l'inclusion des jeunes par la culture », de sa problématique nouvelle inédite; dans le contexte d'ambiguïté inhérente à la notion de culture, et son impact sur les décisions prises et celles qui peuvent être prises pour l'élaboration de politiques publiques mettant la jeunesse et la culture au cœur de leurs préoccupations et programmes ;
- À la lumière des données fournies par ce rapport concernant les nouvelles pratiques culturelles des jeunes marocains et les différentes formes de déficit caractérisant les interventions des ministères concernés par l'intégration des jeunes dans le tissu social et la vie publique; Étant donné le souci du Conseil Economique et Social de proposer aux pouvoirs publics un éclairage de la politique culturelle qui soit opérationnel et orienté en particulier vers l'inclusion de la jeunesse ;

Le présent rapport a pris le parti de privilégier deux approches de la culture, ancrées dans la vie sociale, plutôt que de s'attarder sur la définition, nécessairement abstraite, du concept de culture. La première approche consiste à voir dans la culture l'une des faces de la pratique sociale, pour ne pas dire sa composante fondamentale : lire, prier, communiquer par téléphone ou par ordinateur, voter aux élections, regarder un film au cinéma, assister à un concert, etc. La deuxième approche consiste à considérer la culture comme étant fortement présente dans les institutions sociales : la famille, les maisons de jeunes, les partis politiques, les associations, etc.

Il en résulte deux aspects de la culture, dont le premier relève plutôt du savoir commun, qui peut s'acquérir sans peine où le jeune soit considéré comme appartenant à une tranche d'âge donnée, ou comme membre de la société dans son ensemble. A l'inverse, un second volet de la culture requiert des compétences et des connaissances particulières que seule une catégorie de jeunes cherche à acquérir et parvient à développer.

En principe, les jeunes peuvent se faire une idée de la religion, du mariage et de la politique, comme ils peuvent écouter de la musique, assister à un concert, mais il en est tout autrement s'agissant de l'accès au livre, à l'Internet, et à d'autres domaines exigeant des compétences difficilement accessibles à tous.

Pour cela, le rapport, dans ses éléments de diagnostic et en s'intéressant aux transformations qui influent sur les facteurs d'inclusion ou d'exclusion par la culture, a traité de tous les types de pratiques culturelles des jeunes marocains, comme la lecture, la fréquentation des institutions culturelles et l'utilisation des moyens de communication et des technologies numériques, etc.

Compte tenu des informations rassemblées sur le déficit d'inclusion des jeunes par la culture, il semble que **le Maroc ait un besoin urgent de reconstruire une conception de la question de la jeunesse à la lumière des transformations intervenues dans la société, et de revaloriser la culture en en faisant l'une des dimensions centrales de toutes les politiques publiques.** A cette fin, il faut disposer de leviers institutionnels, financiers, politiques et culturels pour changer la situation qui engendre plus d'exclusion que de facteurs d'inclusion.

Pour réussir les choix d'intégration par la culture, il faut prendre les mesures suivantes :

Vers la fondation d'une place nouvelle pour la culture dans notre conscience collective

Mesure 1

Elaborer un projet national construit autour de la conviction collective que la culture revêt une dimension stratégique, qu'elle constitue un levier fondamental du développement du pays et qu'elle est incontournable pour asseoir l'identité nationale dans sa diversité, permettre à la nation de retrouver sa confiance en soi, et de s'ouvrir sur le monde ;

Mesure 2

Rompre avec la conception traditionnelle qui voit dans les jeunes un problème – ou au mieux des individus à mettre sous tutelle – pour les considérer en tant que groupe doué d'intelligence, d'énergie et de vitalité ; construire **une nouvelle approche de la question de la jeunesse avec la participation des jeunes, en les écoutant, en leur offrant toutes les possibilités d'inclusion, et en les impliquant dans les décisions politiques les concernant ;**

Mesure 3

Compte tenu des rôles de la culture dans la société et le développement, de la nécessité de mettre la jeunesse au cœur des politiques publiques, et à la lumière de la dynamique générale que connaît le Maroc, il y a un besoin urgent de mettre en place en urgence une stratégie de partenariat sous la forme d'un « **contrat-programme national** », garantissant la mobilisation de tous les moyens disponibles pour assurer aux jeunes une intégration durable dans la vie publique, afin de surmonter les insuffisances nombreuses caractérisant les secteurs de la jeunesse et de la culture ;

Mesure 4

Suivre une nouvelle démarche dans la gouvernance démocratique pour la gestion des politiques publiques concernant la jeunesse, en adoptant des approches horizontales partenariales pour surmonter les insuffisances des politiques sectorielles dans la culture, l'éducation, l'enseignement et la jeunesse. Aussi, il est nécessaire d'accélérer la mise en œuvre de la Constitution dans son volet relatif à la création du « Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative » et du « Conseil national des langues et de la culture marocaine », pour qu'ils assument leurs rôles constitutionnels en tant qu'institutions et cadres de travail dans les domaines de la culture et de la jeunesse. Il faudra également veiller à organiser et régler les actions des différents intervenants dans ces deux secteurs ;

Mesure 5

Instituer une charte nationale pour la préservation du patrimoine matériel et immatériel, définissant les responsabilités des différents intervenants. A cet égard, il est primordial de veiller à inciter les jeunes à s'engager, notamment dans le cadre de leurs études, pour la préservation de la mémoire historique et culturelle nationale et pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine au bénéfice de toutes les régions du Royaume, et à participer au rayonnement de la civilisation, de la culture et de la beauté du Maroc ;

Mesures institutionnelles et opérationnelles pour mettre l'inclusion des jeunes par la culture au cœur des politiques publiques

Mesure 6

Instituer une loi-cadre obligeant les responsables des secteurs de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, à humaniser les lieux de vie en prévoyant des espaces verts, des terrains de sport, des établissements culturels (conservatoires, théâtres, bibliothèques, complexes multimédia, maisons de jeunesse, etc.). Cette loi-cadre obligera également les autorités locales et les institutions gouvernementales concernées à sauvegarder tous les lieux de vie portant une mémoire culturelle, à les restaurer et les inclure dans les espaces culturels pour les jeunes ;

Mesure 7

Edifier de nouvelles relations entre la culture, la jeunesse et le développement régional et local, **dans le cadre de la mise en œuvre de la régionalisation avancée** ; il s'agit de rénover l'action publique dans le domaine culturel et artistique à travers des partenariats innovants, mettant en valeur les spécificités culturelles et linguistiques des différentes régions du territoire national ;

Le Conseil économique et Social recommande d'octroyer un intérêt particulier aux jeunes marocains immigrés et mettre en place une politique culturelle cohérente. Cette politique devrait proposer des offres culturelles en tenant compte de la diversité des situations sociales et culturelles spécifiques aux milieux où ils vivent (les immigrés). Elle devrait également définir les orientations stratégiques en s'intéressant à la qualité des contenus proposés, consolider les échanges entre les dynamiques culturelles riches des jeunes immigrés et les acteurs culturels et institutionnels au Maroc.

Mesure 8

Intégrer les diverses composantes du projet culturel national dans les établissements scolaires, la famille, la sphère publique, les moyens de communication, notamment numériques. En particulier, les établissements scolaires sont les lieux par excellence dans lesquels doivent être valorisés le patrimoine culturel national et humain, la diversité culturelle, l'ouverture à d'autres cultures, et où peut être assurée une diffusion réussie et équitable de la culture dans les régions. Cela implique de :

- réexaminer les méthodes de formation des enseignants, et élaborer de nouveaux programmes prenant en ligne de compte la diversité culturelle, et véhiculant une neutralité positive ;

- faire de l'espace scolaire un lieu d'acquisition des principaux savoirs, favorisés par le développement chez les élèves d'une curiosité intellectuelle, et un environnement qui leur permet de prendre conscience des avantages de la démocratie, et les encourage à communiquer et à apprendre à gérer la diversité et la différence ;
- établir une carte des composantes culturelles et linguistiques du Maroc, accorder un intérêt particulier aux politiques régionales, faire de l'école un cadre institutionnel et pédagogique visant à renforcer la cohésion nationale ;
- consolider la culture dans l'établissement scolaire par un texte législatif stipulant le droit à la culture comme l'une des passerelles pour l'inclusion ;
- développer et encourager l'esprit créatif des élèves, rompre avec les habitudes de l'enseignement basé sur la mémorisation et l'endoctrinement, développer les capacités individuelles et collectives des élèves pour leur permettre d'approcher la culture avec un esprit critique et de participer à leur tour à la production culturelle ;
- instaurer et développer des branches et des filières de formation universitaire aux métiers de l'éducation culturelle ;
- créer des branches de spécialisation en art, musique, dessin et sport, et adopter une pédagogie de l'excellence ;
- renouveler la conception de la culture dans la vie universitaire, par l'introduction de nouveaux programmes appropriés pour les activités culturelles et l'entraînement au travail associatif ; encadrer les étudiants dans l'élaboration de leurs projets personnels et professionnels pour faciliter leur intégration dans la société ;
- renforcer les expériences universitaires réussies dans les domaines des activités culturelles, artistiques et sportives, et les généraliser afin que les jeunes puissent s'exprimer activement et se sentir acteurs dans l'espace universitaire comme dans la société ;
- créer des formations dans l'animation et la médiation culturelle, munir les étudiants des compétences nécessaires pour l'accomplissement des différentes fonctions culturelles, avec une approche régionale dans certaines parties du cursus, tenant compte des spécificités culturelles locales ;
- faciliter le rapprochement et la complémentarité entre les établissements scolaires et les espaces culturels et artistiques environnants à travers des accords d'échange et l'élaboration de programmes communs ;
- généraliser et promouvoir les espaces culturels au sein de tous les établissements scolaires et universitaires ; faciliter l'accès des jeunes aux spectacles culturels et pratiques artistiques et encourager leur ouverture sur l'environnement.

Mesure 9

élaborer une méthode de formation aux principes de l'islam pratiqué durant des siècles par les Marocains comme une religion de modération, de clémence et de conciliation, afin d'éviter les intrusions culturelles de nature religieuse qui visent les jeunes en empruntant différents canaux de diffusion. Pour cela, le Conseil Economique et Social recommande

que les différentes instances religieuses du Royaume veillent à perpétuer le rôle positif et essentiel des **mosquées de proximité**, constituant un cadre central de transmission à l'ensemble des citoyens et citoyennes, et plus particulièrement aux jeunes. Cette approche contribuerait non seulement à enraciner les constantes religieuses faisant l'unanimité mais aussi à balayer toutes les perceptions négatives intruses qui se sont infiltrées dans notre culture religieuse.

Mesure 10

Restructurer le secteur culturel, en adéquation avec les composantes du projet culturel national, l'intégrer dans un cadre institutionnel horizontal orienté vers les jeunes, dans la mesure où il s'adresse à toutes les couches sociales, et le soutenir par les moyens nécessaires pour lui permettre de mettre en valeur le patrimoine national. Il convient également de mettre en place une industrie culturelle englobant tous les champs de la création susceptible d'offrir des opportunités d'intégration des jeunes par l'emploi et encourager le secteur public à investir dans ces domaines. Il faut par ailleurs développer les différents moyens modernes d'expression artistique et culturelle, et rapprocher les affaires culturelles et artistiques du plus grand nombre possible des populations marocaines.

A cet effet, le Conseil recommande de développer des espaces de différentes tailles (petits espaces de proximité dans les quartiers, des complexes au niveau des collectivités, et un grand complexe au niveau de la région) ; ces espaces seraient mis en réseau pour partager leurs divers services multimédia, et notamment offrir l'accès à différents documents et références (livres, revues, journaux, disques, CD, produits numériques, etc.), qui visent les jeunes, de sorte que ces complexes et espaces culturels soient en même temps un champ culturel et un lieu de communication, d'apprentissage et de découverte. Il convient de garantir les conditions permettant aux jeunes ayant des besoins spécifiques d'accéder et de bénéficier de ces services et ce en mettant à leur disposition les moyens et les mécanismes techniques adéquats.

Mesure 11

diversifier les sources de financement, et construire des partenariats entre les pouvoirs publics, le secteur privé et les associations culturelles et de jeunesse, en créant un cadre institutionnel sous la forme d'une agence et d'un fonds national pour la culture et la jeunesse, qui assumeront toutes les exigences précitées. La question de l'intégration des jeunes étant une priorité nationale, il incombe à tous les acteurs politiques et sociaux, ainsi qu'au monde de l'entreprise de s'impliquer dans une action qui vise à assurer le renforcement de la cohésion sociale et de l'intégration nationale. Dans cet esprit, et compte tenu de la faiblesse des budgets annuels alloués aux secteurs de la culture et de la jeunesse, il faudra mettre en place une contribution fixe du secteur privé au profit du fonds susmentionné, pour participer au financement de l'inclusion des jeunes par la culture, et traduire les partenariats en réalisations concrètes auxquelles les jeunes peuvent adhérer. Ces nouvelles institutions œuvreront pour :

- soutenir et moderniser la diffusion ;
- appuyer les projets personnels en développant l'offre culturelle nationale numérique destinée aux jeunes ;
- soutenir les projets d'enseignement à distance ;

- financer des campagnes publicitaires (presse, radio, télévision, affiches) pour motiver les jeunes à la lecture ;
- adopter un système de « bon de lecture » ou de « chèques de lecture » fournis aux jeunes (élèves et étudiants), les encourageant à se procurer des livres, à s'habituer à la lecture, à se rendre au théâtre ou suivre un concert de musique ;
- développer le système de « bus bibliothèque » au niveau régional, pour rapprocher les livres et autres documents des jeunes du monde rural et des régions montagneuses isolées ;
- construire des conservatoires et restaurer ceux déjà en place dans toutes les villes du Maroc, et tenir compte de la situation financière et sociale des enseignants de musique et d'arts ;
- réglementer l'organisation des différents festivals, et cesser de les traiter de façon saisonnière et passagère, en en faisant un levier durable de l'action culturelle locale et régionale, et créer des pépinières culturelles parallèles en intégrant les jeunes dans l'apprentissage des métiers du management culturel.

Mesure 12

Adopter une stratégie claire de développement de l'offre culturelle numérique nationale. Compte tenu du retard notable enregistré dans le domaine de la construction des équipements culturels classiques, et de l'expansion considérable des nouvelles pratiques culturelles chez les jeunes au moyen de technologies numériques, cette stratégie vise à enclencher une dynamique culturelle nationale moderne et à transmettre le patrimoine culturel et artistique du Maroc par des méthodes attractives et motivantes. Cette stratégie repose sur les axes suivants :

- La promotion de l'investissement dans la culture numérique et ce en facilitant l'accès des investisseurs dans ce domaine au fonds de l'encouragement de l'innovation des nouvelles technologies et des programmes « Tatwir », « Intilaq » et le « Fonds du Service Universel » ;
- le développement de sites Internet thématiques offrant aux jeunes des contenus textuels, audiovisuels complétant les connaissances scolaires et universitaires ;
- le développement de musées numériques, mettant les jeunes en contact avec leur histoire, et leur présentant les différents aspects de la culture et des valeurs marocaines dans leur richesse et leur diversité ;
- la mise en place d'un réseau de communication en ligne, visant à faciliter l'accès à ces services dans les langues nationales pour profiter au plus grand nombre possible de jeunes ;
- l'élaboration et le développement de contenus numériques nationaux ;
- la constitution d'un organisme indépendant pour garantir les droits et libertés des personnes utilisant les moyens numériques, afin d'éviter les dérapages que la toile peut générer ; cet organisme serait doté des moyens de régulation et de l'autorité éthique et normative nécessaires à cette mission.

Mesure 13

Créer un observatoire pour mener des études empiriques, quantitatives et qualitatives, et présenter des rapports triennaux sur les évolutions en matière d'inclusion des jeunes par la culture, et notamment sur les efforts consentis, les résultats obtenus et les perspectives possibles, en accordant

une attention particulière à l'approche genre fondée sur l'égalité des deux sexes, et à l'équilibre entre les espaces urbains et ruraux ;

Mesure 14

Encourager l'apparition d'un star-system permettant la reconnaissance et la valorisation des potentialités créatrices des jeunes dans tous les domaines et les incitant à s'identifier et se référer à des modèles prônant l'initiative et l'effort ;

Mesure 15

Encourager l'éducation des jeunes par leurs pairs à travers le développement du réseau associatif favorisant le débat, et l'usage des réseaux sociaux en vue de favoriser l'échange entre les jeunes sur les questions d'intérêt public, national, régional et local ;

Mesure 16

Elaborer une stratégie nationale ouvrant des passerelles fonctionnelles entre la pratique culturelle et l'emploi, en développant de nouvelles offres attractives de formation professionnelle, et en ouvrant des formations licences spécialisées répondant aux exigences de la formation des cadres et des ressources humaines, ainsi rendues capables d'assumer la mise en œuvre de toutes les recommandations susmentionnées.

Annexes

Annexe 1 : Liste des membres de la Commission permanente chargée des Affaires Culturelles et des Nouvelles Technologies

Annexe 2 : Liste des institutions et acteurs auditionnés

Annexe 3 : Références bibliographiques

Annexe 1

Liste des membres de la commission permanente
chargée des Affaires Culturelles et des Nouvelles
Technologies

Liste des membres de la commission permanente chargée des Affaires Culturelles et des Nouvelles Technologies

Catégorie des Experts

- Abbadi Ahmed
- Alaoui Amine Mounir
- Ayouch Nabil
- Benhamza Mustapha
- Benjelloun Tahar
- Hatchuel Armand
- Rahhou Ahmed
- Sasson Albert
- Wakrim Mohamed

Catégorie des Syndicats

- Benwakrim Latifa
- Chanaoui Mostafa
- Hansali Lahcen
- Iloui Abdelaziz
- Rouchati Mina

Catégorie des Organisations et Associations Professionnelles

- Deguig Abdellah
- Kettani Mouncef
- Mouttaqi Abdellah
- Sefrioui Saâd

Catégorie des Organisation et Associations œuvrant dans les domaines de l'économie sociale et de l'activité associative

- Alaoui Nouzha
- Berbich Laila

Catégorie Membres de Droits

- Benmokhtar Rachid Benabdellah
- El Alaoui El Abdellaoui Mohamed

Annexe 2

Liste des institutions et acteurs auditionnés

Liste des institutions et acteurs auditionnés

Organismes	Acteurs auditionnés
Gouvernement et organismes publics (8)	• Ministère de l'Economie et des Finances
	• Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
	• Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace
	• Ministère de la Jeunesse et des Sports
	• Ministère de la Culture
	• Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, chargé de l'Enseignement Scolaire
	• Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat
	• Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision
Conseils et organismes consultatifs (1)	• Conseil Supérieur de l'Enseignement
Société civile (5)	• Union des Ecrivains du Maroc
	• Association Marocaine d'aide aux Enfants en Situation Précaire (AMESIP)
	• Syndicat National des Musiciens
	• Komi, artiste, musicien de rap
	• Abdessalam Damoussi, artiste et producteur de musique
Total	14 acteurs auditionnés

Annexe 3

Références bibliographiques

Références bibliographiques

- Affaya, Mohammed Nour Eddine et Guerraoui, Driss. *Le Maroc des jeunes*. Association de recherche en communication interculturelle. Rabat, 2006.
- Bennani-Chraïbi, Mounia. *Soumis et rebelles : les jeunes au Maroc*, Editions du CNRS, 1994.
- Centre d'Etudes et de Recherche Démographique. Rapport sur la politique de population : *la jeunesse marocaine : attitudes, comportements et besoins*, Rabat, 2004.
- L'Economiste. Grande enquête sur les jeunes d'aujourd'hui, Casablanca : *Les documents de L'Economiste*, mars 2006.
- El Harras, Mokhtar. « *Famille et jeunesse estudiantine : aspirations et enjeux de pouvoir* », in R. Bourqia, M. El Ayadi, M. El Harras, H. Rachik, *Jeunes et valeurs religieuses*, pp. 167-216. Eddif. Casablanca, 2000.
- El Yazami, Abdelali. *Enquête sur la lecture au Maroc*. Editions de l'Association marocaine des professionnels du livre et du Bureau du livre. Ambassade de France. 1998.
- Haut-Commissariat au Plan. *Perception du Maroc en 2030 par les jeunes*, Enquête dans le cadre de la réflexion prospective sur le Maroc 2030. 2006.
- Iraqi, Aziz El Moula. « *Place et rôle des élites locales dans les élections législatives de 2007 à Nouaceur* », in Tozy (dir.), *Elections au Maroc, entre partis et notables (2007-2009)*, pp. 93-106. Imprimerie An Najah al Jadida. Casablanca, 2010.
- Ministère de la Jeunesse et des Sports. *Consultation nationale des jeunes : enquête auprès de 18 109 jeunes*. Avril-juillet 2001.
- Rachik, Hassan. « *Jeunesse et tolérance* », in R. Bourqia, M. El Ayyadi et M. Elharras et H. Rachik, *Jeunes et valeurs religieuses*, pp. 217-233. Eddif. Casablanca, 2001.
- Rachik, Hassan. « *Jeunesse et changement social* », in *50 ans de développement humain, Perspectives 2025, Rapports thématiques, Société, Famille et Jeunesse*, pp. 193-215. Rabat, 2004.
- Rachik, Hassan, Rapporteur. *Enquête Nationale sur les Valeurs*, conduite dans le cadre du Rapport du Cinquantenaire sur le développement humain au Maroc. Rabat, septembre 2004.
- Rachik, Hassan, « *Pratiques rituelles et croyances religieuses* », in El Ayadi, H. Rachik, M. Tozy, *L'Islam au quotidien : enquête sur les valeurs et les pratiques religieuses au Maroc*. Editions Prologues. Casablanca, 2007.
- Rachik Hassan, Janjar Mohamed Sghir, « *Jeunes, culture et insertion, état de lieux* » (enquête)
- Touzani, Amina, *La culture et la politique culturelle au Maroc*. La Croisée des chemins. Casablanca, 2003

- الشباب، السياسات الشبابية والبحث العلمي: من أجل تفاعل جديد، أعمال المناظرة الوطنية، تنظيم المعهد الجامعي للبحث العلمي، الرباط: منشورات المعهد الجامعي للبحث العلمي، 2009، 1 مج. (165، ص. 49)
- الشباب المغربي بين سياسات الإقصاء والإدماج الاجتماعي: دراسة حول علاقة سياسة وزارة الشباب والرياضة بإدماج الشباب على ضوء احتجاجات حركة شباب 20 فبراير 2011، الرباط: (محمد الغياط، 2011، 1 مج. ص. 90)
- الشباب المغربي والمشاركة في تدبير الشأن العام: بحث استطلاعي (إعداد جمعية الشعلة للتربية والثقافة، أنجز التقرير محمد الجغلالي (الدار البيضاء: جمعية الشعلة للتربية والثقافة، 2010، 1 مج. ص. 72)
- سوسولوجيا الشباب المغربي: جدل الإدماج والتهميش، عبد الرحيم العطري، الرباط: مطبعة طوب بريس، 2004
- السياسة والشباب المغربي بين الولاء والإقصاء: العلاقة بين السلطة السياسية والشباب، رؤية نقدية للسياسة الجديدة للشباب من خلال الأبواب المفتوحة للجميع، محمد الغياط، تقديم عزيز الفتح الرباط: مطبعة طوب بريس، 2004، (ص. 205).
- الممارسة الثقافية للشباب في المغرب العربي (أعمال الندوة المنظمة أيام 16، 17، 18، 19 فيفري 1993 بتونس - مركز الدراسات والتوثيق للتنمية الثقافية. تونس